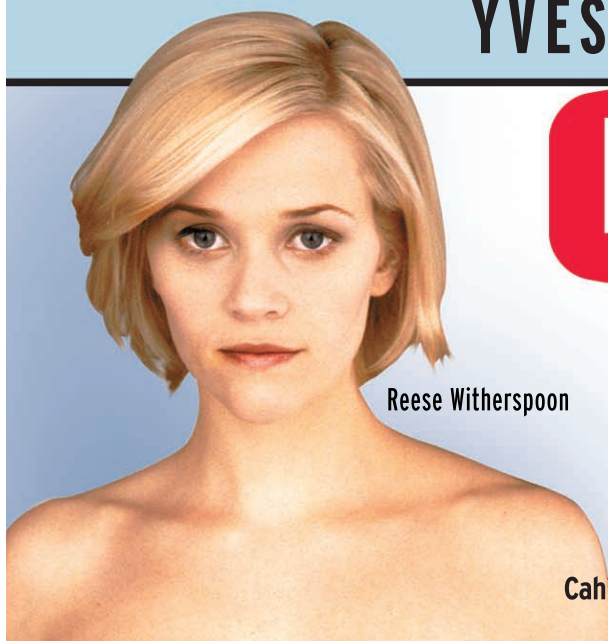


YVES BOISVERT > LA MORALE À DEUX VITESSES

page A5



Reese Witherspoon

On peut sortir
la fille du **Sud...**

Cahier Arts+Spectacles, Cinéma, page C1

Un déluge d'éloges
pour Céline Dion

Cahier Montréal Plus, page E1

MONTRÉAL | VENDREDI 27 SEPTEMBRE 2002 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 118^e ANNÉE > NO 333 > 72 PAGES > 6 CAHIERS

65 ¢ TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70¢

Piégés par un mur de brouillard

Un gigantesque carambolage fait un mort et 18 blessés sur la A10

MARCEL LAROCHE
et ÉRIC TROTTIER

Le brouillard et la vitesse ne font pas bon ménage. Une cinquantaine d'automobilistes l'ont appris à leurs dépens hier matin lorsqu'ils se sont retrouvés au coeur d'un gigantesque carambolage sur l'autoroute 10, au sud de Montréal, qui a causé la mort d'un homme de 36 ans et fait au moins 18 blessés.

Le spectaculaire accident impliquant plus de 50 véhicules, dont sept semi-remorques, est survenu vers 7 h 20 au kilomètre 24 de l'autoroute 10, en direction de Sherbrooke, entre les sorties de Chambly et de Richelieu. Il a entraîné la fermeture de la voie rapide pendant une dizaine d'heures.

Face au brouillard qui est apparu devant eux comme un véritable mur, la plupart des automobilistes pris au piège n'ont rien pu faire pour éviter les impacts en série.

À l'arrivée des premiers secouristes, la scène de l'accident avait une allure surréaliste. Des dizaines de véhicules accidentés, dont plusieurs complètement démolis, jonchaient la route sur une distance de 400 mètres. À cause du grand nombre de véhicules impliqués dans ce carambolage, l'un des plus

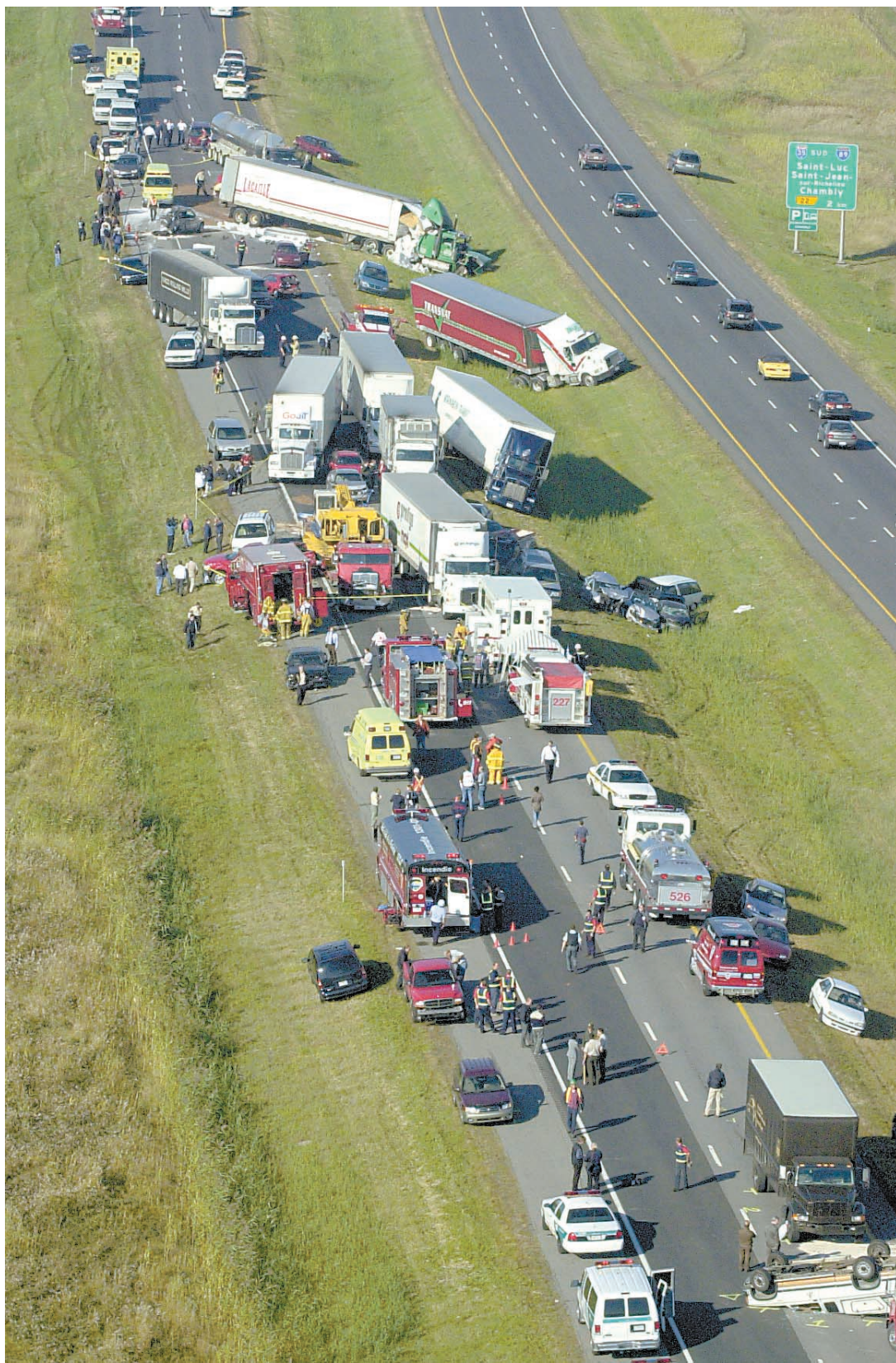


PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Une scène surréaliste attendait les premiers secouristes accourus sur les lieux du carambolage de l'autoroute 10, hier matin : des dizaines de véhicules accidentés, dont plusieurs complètement démolis, jonchaient la route sur plus de 400 mètres.

Voir BROUILLARD en A2

< Autres textes en A3 et A4

La SGF éjecte Léon Courville

Son implication auprès de l'ADQ aurait motivé son éviction

HÉLÈNE BARIL

AU BEAU milieu de son exercice financier, la Société générale de financement a chambardé son conseil d'administration et éjecté l'économiste Léon Courville, qui était au conseil de la SGF depuis cinq ans.

Le président Claude Blanchet l'a invité à partir cet été, peu de temps après avoir appris par les journaux l'implication de M. Courville auprès de Mario Dumont et de l'Association démocratique du Québec.

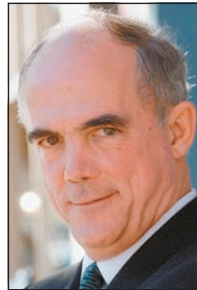
L'ancien président de la Banque Nationale (banque des particuliers et des entreprises) est devenu conseiller spécial du chef de l'ADQ et l'a fait connaître à la communauté d'affaires du Québec. Joint hier, Léon Courville s'est contenté de dire qu'il n'avait pas quitté son poste de son plein gré.

L'ancien ministre péquiste Marc-André Bédard et Francine Allaire, de Valeurs mobilières Desjardins, ont pris leur retraite et ont également quitté le conseil de la SGF.

Les nouveaux venus sont Normand Legault, grand patron du Grand Prix de Montréal ; Jean-Pierre Moretreux, président-directeur général de Thales Canada ; Pierre Bernard, vice-président de Solutions Jupiter inc., entreprise du secteur de l'énergie, et Jean Bienvenu, ancien dirigeant d'Olymel qui est maintenant président de Frigo Royal inc.

Enfin, le sous-ministre aux Ressources naturelles, Michel Boivin, remplace Jean Pronovost, sous-ministre à l'Industrie et au Commerce, comme représentant du gouvernement.

Après ces changements, le conseil d'administration de la SGF compte un membre de plus, soit 13 plutôt que 12.



Léon Courville

Voir SGF en A2

Les médecins spécialistes veulent redorer leur blason

PASCALE BRETON
et ALEXANDRE SIROIS

LA FÉDÉRATION des médecins spécialistes du Québec investit 7,5 millions de dollars, puisés à même les poches de ses membres, dans une campagne pour redorer le blason des médecins auprès de la population.

Voir MÉDECINS en A2

Pas d'accord sur l'Irak à l'ONU

JOONEED KHAN

AMÉRICAINS et Britanniques ont annoncé hier s'être mis d'accord sur « les éléments » d'une nouvelle résolution de l'ONU en vue de désarmer l'Irak, mais Russes, Français et Chinois continuaient de se concerter à l'écart de cette approche, et Washington indiquait ne pas avoir d'« échéance fixe » pour le vote d'une résolution.

« Ce vote ne doit pas forcément intervenir avant le 30 septembre », a dit Ari Fleischer, porte-parole de la Maison-Blanche.

« Nous avons trouvé un accord avec le Royaume-Uni sur ce à quoi doivent ressembler les éléments de la résolution », a déclaré le secrétaire d'État Colin Powell lors d'une audition devant la Commission des Affaires étrangères du Sénat américain.

« Nous sommes encore loin d'un accord (au Conseil de sécurité) mais nous y travaillons dur », a-t-il ajouté.

Powell a révélé qu'il avait eu des entretiens avec ses homologues des trois autres membres permanents du Conseil de sécurité,

ainsi qu'avec le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan.

« Il faut tout tenter avant la guerre », a dit le premier ministre français Jean-Pierre Raffarin à la télévision. « Je ne mésestime pas les dangers de l'Irak, je connais les risques d'accumuler des armes dangereuses, biologiques, chimiques, nucléaires. C'est pourquoi nous voulons le retour des inspecteurs et l'application des résolutions du Conseil de sécurité », a-t-il poursuivi.

La France et la Russie ont « la même approche » sur l'Irak, a dit la porte-parole de l'Élysée après un entretien téléphonique hier entre les présidents Jacques Chirac et Vladimir Poutine.

La France s'oppose à ce qu'une nouvelle résolution mentionne un éventuel recours à la force, estimant que celui-ci ne devait être prévu que dans une seconde résolution si l'Irak ne coopérait pas avec les Nations unies.

Voir IRAK en A2

MON CLIN D'OEIL STÉPHANE LAPORTE

José Théodore vient de signer un contrat de mannequin. Espérons que son premier défilé sera celui de la Coupe Stanley.



AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Bandes dessinées	D15	Loteries	A2, B5
Décès	E7	Mots croisés	D15, S10
Êtes-vous observateur	E2	Mot mystère	D15
Feuilleton	D15	Petites annonces	
Forum	A14, A15	- immobilier	E2, E4
Horaires spectacles	C8	- marchandises	E4
Horaires télévision	C4	- emplois	E4
Horoscope	E4	- automobile	E5, E6
Le bridge	E6	- affaires	D2



MÉTÉO Voir page S16

Faible pluie
Maximum 17, minimum 13



6 21924 98765 1

1
3
4
6

cyberpresse.ca Tout sur les enjeux de la loi d'exception adoptée par Québec à www.cyberpresse.ca/urgences

Seulement

99\$

Installation gratuite

Jusqu'au 29 septembre

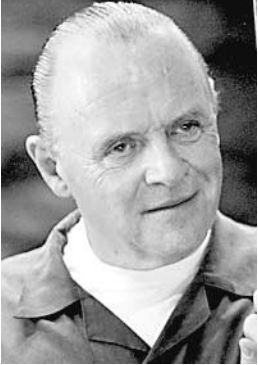
Système Bell ExpressVu 3100

Détails en magasin www.bell.ca/expressvu

allez-y



DEMAIN DANS LA PRESSE



Sir Anthony et Hannibal

Sir Anthony Hopkins a toujours été fasciné par les personnages sombres comme le cannibale Hannibal Lecter, un rôle qui lui a valu un Oscar. Mais n'y avait-il pas un risque de reprendre pour la troisième fois, dans le film *Red Dragon*, un personnage qui semblait avoir sombré dans la caricature dans *Hannibal* ? « Un risque ? Il n'y a pas de risque. Ce n'est qu'un film », répond Hopkins que Richard Hétu a rencontré à New York.

À lire demain dans le cahier *Cinéma*

AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



> Venez parler vins avec François Chartier à midi
cyberpresse.ca/clavardage

> Le Forum mondial sur les drogues et dépendances se poursuit
cyberpresse.ca/drogues

> Passez un automne haut en couleur !
cyberpresse.ca/couleurs

POUR NOUS JOINDRE

La Presse / cyberpresse.ca, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (QC) H2Y 1K9	
TÉLÉPHONE	
RÉDACTION	
redaction@lapresse.ca	(514) 285-7070
ABONNEMENT	
abonnement@lapresse.ca	1-800-361-7453
PETITES ANNONCES	
petitesannonces@lapresse.ca	1-866-987-8363
DÉCÈS ET REMERCIEMENTS	
deces@lapresse.ca	(514) 285-6816

LOTERIES LA QUOTIDIENNE > À trois chiffres : 6-9-8 > À quatre chiffres : 9-6-2-1

SUITES DE LA UNE

BROUILLARD

Suite de la page A1

importants à survenir au Canada, les autorités policières estiment que c'est un miracle qu'il n'y ait eu qu'une seule victime. Mario Gagné, qui a péri coincé dans sa petite Honda rouge, était déjà immobilisé dans la voie de droite de l'auto-
route, à la fin du carambolage, quand son véhicule a été heurté de plein fouet par un semi-remorque.

Serge Fullum, camionneur pour la firme de transport Lomex, n'est pas près d'oublier l'horrible scène dont il a été témoin hier matin. Au volant de son camion-citerne chargé de 32 tonnes de graisse animale, il roulait en direction de l'Ange-Gardien quand il s'est retrouvé dans un épais brouillard. Après avoir ralenti, il a actionné ses feux de détresse et s'est rangé dans la voie de droite. « La brume était épaisse et on ne voyait pas 10 pieds en avant. Quand j'ai aperçu une Honda rouge immobilisée dans ma voie, je me suis tassé vers la gauche. C'est à ce moment qu'un autre semi-remorque (transport G.E. Lacaille) qui s'en venait derrière moi a frappé la Honda. »

Les deux camionneurs — Serge

Fullum et le conducteur de l'autre poids lourd —, se sont aussitôt précipités vers la Honda pour tenter de porter secours à la victime. « Il y avait un siège de bébé, mais l'enfant n'était pas dans l'auto, l'homme gémissait et avait du sang dans la figure. Tout ce qu'on a pu faire, c'est lui enlever le pare-brise de dans la figure car il était coincé dans les débris. C'est là qu'on a décidé de courir sur l'autoroute pour aller signaler l'accident », a raconté Serge Fullum.

Sébastien Girard, un psychologue de Montréal, travaille à la prison de Cowansville et s'y rendait avec trois de ses collègues. « La brume était très épaisse et on n'y voyait presque rien, a-t-il dit, le cou encore endolori. À un moment, nous avons décidé d'arrêter la voiture parce que les automobilistes qui nous précédaient étaient immobilisés. Soudain, nous avons entendu une série de chocs, et la voiture qui se trouvait derrière la nôtre a fini par nous rentrer dedans. Il y avait de la vitre brisée partout à l'intérieur; nous étions très ébranlés, mais O.K. Après la

collision, nous sommes sortis de la voiture en courant dans le champ qui borde l'autoroute. C'est à ce moment que nous avons constaté que tout, autour de nous, n'était qu'amas de ferraille. »

M. Girard et ses collègues ont été chanceux, puisque, quelques secondes après qu'ils eurent quitté les lieux, un camion que ne maîtrisait plus son conducteur est passé à toute vitesse à côté de leur voiture, avant qu'un autre véhicule l'emboutisse.

Hélène Paradis, de Montréal, a eu elle aussi beaucoup de chance. « Je me rendais à Granby pour mon travail et j'étais sur le *cruise control*; je devais rouler à environ 110 km/h. Tout à coup, je suis entrée dans un nuage de brume. J'ai ralenti, mais plus loin, des gens s'étaient complètement arrêtés. Je me suis donc arrêtée à mon tour. C'est à ce moment que j'ai vu un poids lourd qui tentait de s'immobiliser en zigzaguant. J'ai eu très peur. Il m'a évitée, mais un deuxième camion a fini par heurter une voiture qui a atterri sur la mienne. C'est à ce moment que j'ai

compris ce qui était en train de se passer, parce que, partout, des gens sortaient de leurs voitures en criant et en courant dans tous les sens. » Mme Paradis s'en tire avec un mal de dos.

Au total, 16 blessés qualifiés de « légers » ont été transportés à l'hôpital du Haut-Richelieu, où ils ont été traités rapidement. La plupart d'entre eux avaient obtenu leur congé en fin de journée, s'en tirant avec des ecchymoses, des contusions, des maux de dos, des douleurs au thorax, au cou et à la tête. Certains ont subi des fractures, mais aucune blessure qui mette leur vie en danger.

Deux autres personnes, un homme et une femme, d'abord jugées dans un état plus grave, ont été transportées au centre de traumatologie de l'hôpital Charles-Le Moyne, à Longueuil. La femme, qui souffre de contusions multiples, a reçu son congé en après-midi. Quant à l'homme, il devait être opéré pour une fracture à un bras, « mais il est hors de danger », a dit la porte-parole de l'hôpital, Nathalie Provencher.

SGF

Suite de la page A1

Ceux qui restent sont Roland Cyrenne, ancien dirigeant de Kruger; Philippe Engelhardt, président et chef de la direction de MD Vista; Rudolf Hanisch, de la banque de Munich Bayerische Landesbank; Thomas Hecht, président d'Haemosan; Claude Lamonde, d'Optimum Réassurance; John LeBoutillier, ancien dirigeant de la société minière IOC; André Marcheterre, de Merck Frosst, et Diane Marleau, de Étude économique Conseil Canada.

Une superfête

Par ailleurs, la SGF s'apprête à fêter en grand le 40^e anniversaire de sa création avec une fête qui aura lieu lundi au Marché Bonsecours à Montréal. Plusieurs centaines de personnes — il est question de 600 à 700 convives — sont attendues à cette soirée, sur invitation seulement.

« Née pour provoquer », annonce le carton envoyé aux invités triés sur le volet.

La SGF, dont la mission est d'investir dans des entreprises en développement, a perdu 84 millions à son dernier exercice, ce qui correspond à un rendement de -4,1 % sur son avoir.

MÉDECINS

Suite de la page A1

La Presse a appris que les 105 délégués de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) ont voté à l'unanimité une cotisation spéciale de 1000 \$ par médecin, prélevée à la source, lors d'une réunion tenue la veille des deux assemblées extraordinaires du week-end dernier. Cette mesure doit techniquement entrer en vigueur d'ici deux semaines, mais, déjà, la « campagne de relations publiques » a commencé, confirme le président de l'Association des radiologistes du Québec et l'un des délégués de la FMSQ, le Dr Gaétan Barrette.

La campagne a débuté hier, explique-t-il, avec une première action commune du Regroupement des fédérations de médecins du Québec. Le Regroupement a payé une page de publicité dans les journaux disant non à la « conscription » et soulignant que les médecins y opposent « le bon sens, la réflexion, les échanges ».

« Ce qu'on dit dans cette pub, c'est que les médecins n'accepteront pas d'être gérés par la conscription, mais sont prêts à s'asseoir, mettre sur la table des solutions et en discuter, ce que le ministre semble maintenant vouloir faire un peu plus », a expliqué hier le président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ), le Dr Renald Dutil.

Il faisait référence à une lettre que le ministre de la Santé, François Legault, a publiée lui aussi dans les principaux quotidiens du Québec hier, dans laquelle il prie les médecins de laisser tomber l'affrontement et les invite à s'asseoir avec lui « dans un climat serein ». Du même souffle, il rappelle que la loi d'exception si controversée est temporaire et il se dit prêt à envisager d'autres solutions qu'un contrat d'engagement pour mieux répartir les effectifs médicaux dans les établissements du Québec et assurer les « services prioritaires » sur tout le territoire.

Lors de l'adoption de la loi d'exception en juillet, le ministre a en effet promis un projet de loi à la reprise des travaux parlementaires, le 15 octobre, dans lequel il évoquait son intention de revoir le statut de travailleur autonome des médecins.

Les relations entre Québec et le milieu médical ont pris du mieux au cours des derniers jours. Tant les spécialistes que les om-

nipraticiens affirment négocier intensivement avec le ministre. Hier, les spécialistes étaient en pourparlers, qu'ils poursuivront pendant quatre jours la semaine prochaine. Les omnipraticiens ont aussi plusieurs journées de négociations à l'horaire.

« Dernièrement, on voit qu'il (le ministre) est à l'écoute dans les négociations et on sent, ce matin (à cause de la lettre) et ces derniers jours, qu'il veut réduire l'affrontement », a déclaré le président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), Yves Dugré.

« Je perçois chez M. Legault une certaine ouverture, un discours moins autoritaire que celui qu'il avait jusqu'à ce jour et un désir d'arriver à *solutionner* nos problèmes par la voie de la négociation », a confirmé le président de la FMOQ, Renald Dutil qui sent même un assouplissement des positions des émissaires du ministre à la table de négociation.

Pas de rapprochement

Malgré cette ouverture apparente, il est encore trop tôt pour parler d'un rapprochement. Les médecins n'ont pas renoncé aux échanges musclés, reconnaît toutefois le Dr Dutil. « On attend des propositions formelles. Il serait un peu prématuré et peut-être même un peu naïf de mettre fin aux moyens d'action. »

Ce qui explique la publicité dans les quotidiens hier. La campagne de sensibilisation entreprise par les médecins à coups de millions de dollars ne vise d'ailleurs pas uniquement à combattre la loi 114 et se poursuivra jusqu'au 15 octobre, du moins pour les médecins spécialistes. « Le ministre fait une *campagne de salissage* dont la prémisse est l'ignorance par la population de la situation réelle. La population ne peut pas savoir comment ça se passe dans un hôpital », affirme Gaétan Barrette pour expliquer cette volonté de redorer le blason des médecins.

Il n'est toutefois pas certain que les moyens d'action continueront d'être concertés. « À un moment donné, il est clair que les fédérations vont se séparer les unes des autres, selon l'implication que chacune des fédérations aura dans la future loi », reconnaît-il.

La Chine « approuve la démarche en deux étapes proposée par la France sur le problème irakien dans le cadre des Nations unies », a assuré le premier ministre chinois Zhu Rongji au cours d'un entretien hier avec Jacques Chirac, a indiqué la présidence.

Autre ambiguïté des États-Unis, à propos des liens allégués entre l'Irak et Al-Qaeda : Bagdad « a des liens établis depuis longtemps avec des organisations terroristes et il y a des terroristes d'Al-Qaeda en Irak », a affirmé hier le président George W. Bush.

Sans pour autant en apporter les preuves, le porte-parole de la Maison-Blanche Ari Fleischer et le secrétaire à la Défense Donald Rumsfeld ont ensuite affirmé, à quelques minutes d'intervalle, que des responsables d'Al-Qaeda avaient intensifié leurs contacts avec l'Irak depuis 1998 et cherché à acquérir auprès de Bagdad des armes chimiques et d'autres moyens de destruction massive.

Fleischer a admis que Washington n'avait pas de preuve d'une implication directe de l'Irak dans les attentats commis le 11 septembre 2001 aux États-Unis. Rumsfeld, également pressé de questions par les journalistes sur ce thème, a évité de répondre. « Je n'ai pas abordé cette question », a-t-il dit.

Bush lui-même a manifesté hier sa volonté de calmer le débat aux États-Unis sur une éventuelle opération militaire pour désarmer le régime irakien.

Attaqué par le chef de la majorité démocrate au Sénat, Tom Daschle, qui l'a accusé de « politiser » le débat sur la question, Bush a dit hier que « le Congrès va tenir un débat important, un débat consistant, un débat historique. Il sera conduit en toute civilité et d'une manière qui rendra les Américains fiers ».

Les élus discutent d'une résolution proposée la semaine dernière par la Maison-Blanche qui veut obtenir leur appui pour recourir au besoin à la force contre l'Irak.

Le Congrès, qui doit se séparer prochainement pour préparer les législatives du 5 no-

vembre, débat également d'une loi créant un superministère de la sécurité intérieure et du budget pour l'année financière 2003 qui comprend une importante augmentation des dépenses de défense.

Les négociations se poursuivent entre le Congrès et la Maison-Blanche sur le projet de résolution sur l'Irak sans qu'il y ait encore de consensus, a affirmé hier Tom Daschle.

Plus tôt hier, deux des plus influents quotidiens américains, le *Washington Post* et le *New York Times*, ont lancé un avertissement au vitriol au président Bush, en lui reprochant de politiser le débat et de mettre en doute le patriotisme des démocrates.

« La manipulation cynique et irresponsable du président sur le dossier (irakien) risque de dévaluer sa crédibilité alors qu'il cherche à convaincre les Nations unies et les alliés des États-Unis qu'il est essentiel d'agir pour désarmer l'Irak », écrit le *Post*.

Le *Times* se montre tout aussi cinglant et affirme « qu'insulter le patriotisme de quiconque soulève une question est injuste, et à la limite antiaméricain ».

À Riyad, le ministre saoudien de l'Intérieur Nayef ben Abdel Aziz a critiqué les États-Unis, les accusant de tolérer pour Israël ce qu'ils déniaient à l'Irak en matière d'armement.

« Ils (les Américains) interdisent à l'Irak et aux pays arabes des armes de destruction massive, ce qu'ils tolèrent en revanche à Israël qui menace la sécurité régionale et mondiale », a déclaré le prince Nayef dans un entretien avec des journalistes, ajoutant que Riyad « s'oppose à la détention de ces armes par quiconque dans la région ».

À Strasbourg enfin, les parlementaires du Conseil de l'Europe se sont élevés contre une action unilatérale des États-Unis en Irak et se sont inquiétés du danger qu'un conflit armé, sans mandat de l'ONU, représenterait pour la paix dans le monde.

COURSE À LA DIRECTION DU PLC: des ministres réclament la levée du moratoire

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Craignant que l'avance de Paul Martin dans la course à la direction du Parti libéral ne devienne insurmontable, des ministres désirant prendre la relève de Jean Chrétien font pression sur le premier ministre pour qu'il lève le moratoire les empêchant de faire ouvertement campagne.

Après le ministre de l'Industrie, Allan Rock, voilà que le ministre des Finances, John Manley, aurait fait savoir au premier ministre Chrétien, par l'entremise de ses organisateurs, qu'il importe de lever ce moratoire s'il désire éviter un couronnement de son éternel rival qu'il a limogé du cabinet en juin.

M. Chrétien serait prêt à mettre fin en janvier prochain à l'édit interdisant à ses ministres à faire campagne, soit environ 12 mois

avant son départ, selon des informations obtenues hier par *La Presse*.

À l'heure actuelle, Paul Martin est le seul à avoir les mains libres pour faire campagne compte tenu qu'il n'est plus membre du cabinet. Au cours des dernières semaines, l'ancien ministre des Finances a sillonné le pays à quelques reprises, a rencontré de nombreux militants libéraux et a recueilli plus d'un million de dollars pour financer sa campagne.

« La pression se fait de plus en plus grande sur le premier ministre pour qu'il lève le moratoire », a déclaré un stratège du camp Allan Rock sous le couvert de l'anonymat.

En annonçant sa décision de quitter la vie politique en février 2004, M. Chrétien a clairement averti ses ministres qu'ils seront congédiés s'ils ne respectent pas sa directive les empêchant de recueillir des fonds et de faire

campagne avant d'avoir son feu vert. M. Chrétien avait indiqué que tout ministre qui ne respecterait pas cette ligne de conduite subirait le même sort que Paul Martin. Mais les candidats aspirant à sa succession jugent cette situation inique. Le ministre Rock a été le premier à soulever la question de ce moratoire de vive voix lors d'une récente rencontre avec M. Chrétien au bureau du premier ministre.

Parmi les autres candidats potentiels, le ministre de l'Industrie est le mieux organisé après Paul Martin, mais son organisation ne ratisse pas aussi large que celle de l'ancien ministre des Finances. M. Manley a déjà indiqué dans une entrevue accordée à un quotidien torontois qu'il pouvait facilement entrevoir une campagne au leadership où M. Martin serait le seul candidat en lice. « C'est évident qu'un tel scénario est possible, mais à savoir si c'est souhaitable, c'est une tout autre chose », a déclaré M. Manley.

La ministre du Patrimoine, Sheila Copps, qui a été candidate à la direction du Parti libéral en 1990 où Jean Chrétien a battu tous ses adversaires dès le premier tour, pourrait carrément pas être candidate cette fois-ci à moins que les choses ne changent rapidement. Mme Copps a d'ailleurs fait savoir cette semaine qu'un couronnement, comme le souhaite certains partisans de Paul Martin, serait rien de moins qu'un désastre pour une formation politique comme le Parti libéral. « Un couronnement exclut tout débat sain et il faut un débat sain pour un parti politique qui aspire à continuer à former le gouvernement », a déclaré Mme Copps.

Le ministre de la Justice, Martin Cauchon, qui pourrait aussi être candidat, a déjà déclaré que l'absence d'une véritable course au leadership nuirait non seulement au parti, mais également au prochain chef libéral.

ACTUALITÉS

« Les secours ont été très efficaces »

ÉRIC TROTTIER
et ANDRÉ DUCHESNE

Des ambulances circulant sur l'autoroute à contresens, des quarts de travail se chevauchant au bon moment, la sécurité civile en état d'alerte en moins de 30 minutes ; tous les astres étaient alignés hier pour que le carambolage survenu sur l'autoroute 10 à la hauteur de Chambly ne vire pas à la catastrophe.

« Les secours ont été très efficaces, a dit Hélène Paradis, une Montréalaise victime d'une des collisions. Le transport par ambulance a été rapide et, après tout ce qu'on a dit sur les urgences au Québec, j'ai été surprise en arrivant à l'hôpital : la salle d'urgence était vide et le personnel s'est tout de suite occupé de nous. Une heure après, j'avais déjà reçu tous les soins, passé tous les tests et reçu mon congé de l'hôpital ! »

Mme Paradis s'en est tirée avec un mal de dos. Comme les autres victimes qui ont survécu au carambolage, elle pourra certainement remercier tous ceux qui, des policiers aux spécialistes de la sécurité civile, ont participé aux secours.

Selon Jean-François Latour, chef d'équipe des ambulanciers, les opérations de secours se sont déroulées avec rapidité, notamment parce que les policiers ont eu l'idée d'ouvrir une voie aux ambulances pour qu'elles puissent circuler à contresens sur l'autoroute, à l'est de l'accident (une manoeuvre sans danger, puisque l'autoroute était fermée en aval du carambolage). Les autres voies d'accès étaient alors complètement encombrées.

« Ça a certainement accéléré notre arrivée sur les lieux », relate M. Latour. Les ambulanciers ont d'abord dû s'occuper des plus mal en point, à commencer par l'homme qui devait succomber à



Photo ROBERT NADON, La Presse ©

La rapidité et l'efficacité des secouristes ont permis d'éviter que la situation ne dégénère hier matin. Seul l'occupant de cette voiture Honda, au centre, n'a pu être sauvé.

ses blessures, coincé dans son véhicule. Moins d'une heure après le carambolage, les ambulances emmenaient un à un les blessés vers deux hôpitaux de la région (Haut-Richelieu à Saint-Jean et Charles-LeMoine à Longueuil).

Le plus surprenant, c'est que, près de deux heures après l'accident, rien ne laissait croire que l'hôpital du Haut-Richelieu était en mode « pré-alerte ». La salle des urgences était à peu près vide ; cinq patients (qui n'avaient rien à voir avec le carambolage) attendaient calmement, tandis que les blessés de l'autoroute avaient été installés dans une salle discrète, à l'abri des regards.

« Dès l'annonce de l'événement, vers 7 h 30, nous avons pris les mesures nécessaires pour pouvoir accueillir les blessés, notamment en retenant le personnel de nuit de notre salle d'urgence », a expliqué Luc Lepage, directeur général de l'hôpital du Haut-Richelieu.

On s'attendait alors à recevoir une série de blessés graves : médecins, infirmières et préposés ont été assignés à différentes missions ; il fallait préparer des salles de soins intensifs et de chirurgie, des civières et des lits.

« Finalement, des 16 blessés transférés à l'hôpital, un seul nous a demandé des soins plus soutenus, pour un état de choc », a expliqué

M. Lepage. Les autres souffraient de maux de dos, au thorax, au cou et à la tête, d'ecchymoses et de contusions, de fractures. La plupart ont obtenu leur congé en après-midi.

« Seize ambulances en une heure et demie un jeudi matin, c'est certainement la première fois qu'on vit une telle expérience dans cet hôpital, a affirmé Luc Lepage. Toute l'opération s'est déroulée dans le calme ; nous avons toujours été en contrôle de la situation. »

L'histoire s'est répétée à l'hôpital Charles-LeMoine, où deux « poly-traumatisés » ont été conduits pour y être soignés rapidement, et jugés hors danger.

Sécurité civile

Le hasard a fait que la semaine dernière, la direction Montérégie et Estrie du bureau de la Sécurité civile, une branche du ministère de la Sécurité publique, a déménagé ses pénates de Montréal à Saint-Jean-sur-Richelieu. Résultat : les responsables de cet organisme étaient beaucoup plus près de l'action hier.

« J'ai eu l'appel sur mon téléavertisseur vers 7 h 45. Cinq minutes après, j'avais informé mes collègues. Déjà, les secours de première ligne (policiers, pompiers, ambulances) étaient sur place », raconte Éric Houde, directeur régional de la Sécurité civile.

Lorsqu'un événement majeur comme celui d'hier survient, c'est la municipalité où se déroule l'événement (Chambly, dans le cas présent) qui est maître d'oeuvre de l'intervention. On fait appel à différents services de secours et les gens de la Sécurité civile sont là pour coordonner le tout. « On se retrouve comme à coordonner un immense jeu d'échecs, mais sans être en autorité avec personne, poursuit M. Houde. Chaque corps de travail conserve sa direction et nous sommes là pour nous assurer que personne ne se pile sur les pieds. »

Selon son explication, lorsqu'un préposé d'une centrale 911 reçoit un appel où l'on fait état d'un accident majeur, il appelle automatiquement policiers, pompiers et ambulanciers. Dans les minutes qui suivent, en raison des différents réseaux de surveillance, d'autres organismes publics se greffent aux opérations. Hier, Transports Québec, le ministère de l'Environnement et les hôpitaux ont été mis dans le coup. « Si nous avions enregistré un déversement dans un milieu agricole, nous aurions aussi contacté le ministère de l'Agriculture », note M. Houde.

Joint hier soir, le maire de Chambly, Pierre Bourbonnais, s'est dit fort satisfait du travail des secouristes à la lumière des témoignages entendus dans les médias électroniques.



Photo ARMAND TROTTIER, La Presse ©

Pierre Parent, camionneur pour Go Jit : « En une fraction de seconde, j'ai donné un coup de roue vers la droite, j'ai évité de justesse les deux véhicules devant moi et je me suis arrêté dans le gazon. »

MARCEL LAROCHE

PLUSIEURS CONDUCTEURS sortis indemnes de leur voiture transformée en amas de ferraille dans le carambolage d'hier matin, se considéraient comme des « miraculés » et n'en revenaient pas d'être encore vivants en voyant le nombre impressionnant de véhicules accidentés immobilisés un peu partout sur la chaussée, dans le terre-plein central et le fossé de l'autoroute des Cantons-de-l'Est.

Totalement dépassée par les événements, Gina Raschella, de Boucherville, une représentante de compagnie qui avait un rendez-vous d'affaires à Sherbrooke, se considère extrêmement chanceuse d'être encore de ce monde aujourd'hui. « C'était brumeux sur la 10 et je roulais à 80 km/h avec mes clignotants d'urgence allumés. Plus il y avait de la brume, plus je ralentissais avec l'idée de sortir à la prochaine sortie car on ne voyait rien devant et c'était dangereux. Je ne me suis jamais rendue car ma Subaru Outback a été emboutie à l'arrière par une BMW noire. Quand le brouillard s'est enfin dissipé, j'ai vu devant moi qu'un camion de livraison UPS immobilisé dans la voie de gauche avait heurté une autre camionnette renversée sur le toit. »

Denis Noël, un résident de Lorraine, au nord de Montréal, qui circulait sur l'auto-

route 10 en direction de Sherbrooke, s'est lui aussi retrouvé dans l'épais brouillard à la hauteur de Chambly. « Il y avait beaucoup de brume et je roulais à 100 km/h dans la voie de droite quand une Honda grise a frappé l'arrière de ma van Chrysler. J'ai vu en avant de moi une Optima bleue accidentée de laquelle des gens essayaient de sortir le conducteur. Au même instant, j'ai vu dans mon rétroviseur un gros camion qui s'en venait vers moi. Le conducteur a vite réagi en freinant et en dirigeant son véhicule dans le champ. Son réflexe m'a sûrement sauvé la vie et il mérite une médaille », a raconté cet automobiliste.

Ce camionneur au réflexe aiguisé, c'est Pierre Parent, de Saint-Jean-sur-Richelieu, qui travaille pour la firme de transport Go Jit. Ce routier de 30 ans d'expérience venait de quitter Chambly et roulait en plein brouillard dans la voie de droite de l'autoroute 10. « La brume, c'était comme un mur devant moi et je venais d'être doublé par la gauche par une fourgonnette Transport grise lorsque ce véhicule s'est immobilisé après avoir heurté l'arrière d'une Optima bleue. En une fraction de seconde, j'ai donné un coup de roue vers la droite, j'ai évité de justesse les deux véhicules devant moi et je me suis arrêté dans le gazon », a relaté le camionneur.

La tragédie routière a été doublement

éprouvante pour Lyne Lafrenière, une hygiéniste industrielle de CLSC qui, après avoir échappé de justesse au carambolage, est allée porter secours à un automobiliste blessé. Au volant de sa Honda, la jeune femme qui emprunte tous les jours l'autoroute 10 pour se rendre à son travail à Granby, a raconté s'être retrouvée dans un épais brouillard, comme si un mur s'était dressé instantanément devant elle. Jugant cette situation extrêmement périlleuse — elle ne voyait absolument rien —, elle a actionné les feux de détresse de son véhicule pour poursuivre lentement sa route. Après avoir entendu du bruit provenant de l'avant, la conductrice a jeté un coup d'oeil dans le rétroviseur pour apercevoir un semi-remorque. Elle a alors accéléré pour se diriger vers la gauche, dans le terre-plein central, où elle a immobilisé son véhicule qui n'a subi aucun dommage.

« Je suis descendue de mon auto et je me suis dirigée vers un automobiliste mal en point dans sa camionnette accidentée. Il avait une blessure à un oeil et je l'ai réconforté. Il m'a demandé d'aviser sa famille et je suis restée avec lui jusqu'à l'arrivée de l'ambulance », a raconté la jeune femme visiblement déçue que les policiers aient refusé qu'elle accompagne le blessé jusqu'à l'hôpital.

À 17 h 30 hier, la circulation dans les deux directions a été complètement rétablie sur l'autoroute 10.

Des dizaines de « miraculés »

Quand le jour se lève

JUDITH LACHAPELLE

IL N'AURAIT SUFFI que d'un coup de vent. Ou de quelques nuages dans le ciel. Ou d'une nuit moins froide. Mais, malheureusement pour ceux qui ont emprunté l'autoroute 10 hier matin, le ciel était dégagé, l'air était frisquet et humide et il n'y avait pas un souffle de vent. Les conditions étaient parfaites pour la formation de brouillard d'évaporation.

Le brouillard d'évaporation n'est pas un événement exceptionnel en ce temps de l'année. Il survient en effet surtout à l'automne, quand l'air froid de la nuit rencontre une surface plus chaude. L'eau et la terre refroidissent moins vite que l'air, il doit donc s'écouler quelques jours ou semaines avant que leurs températures ne rejoignent celles de l'air ambiant. Les régions autour d'un cours d'eau sont évidemment plus à risque, mais ce type de brouillard peut survenir presque partout.

C'est à l'aube, juste avant que le soleil ne vienne réchauffer l'air et la terre de ses rayons, que le mercure est à son plus bas et que les risques de brouillard d'évaporation sont au maximum, dit le météorologue Renel Lagacé d'Environnement Canada. L'air est saturé, sur-saturé d'humidité. En entrant en contact avec la surface chaude, la vapeur d'eau se condense pour former de très fines gouttelettes en suspension dans l'air.

Et tout à coup, c'est comme si un gros nuage avait touché le sol : la visibilité est réduite à moins d'un kilomètre et le brouillard sévira jusqu'à ce que les conditions climatiques changent. « En fait, dès que le soleil se lève, le brouillard disparaît », dit M. Lagacé.

C'est l'importance de la différence entre chaud et froid qui influence l'intensité du brouillard. « Lorsqu'il y a des nuages dans le ciel pendant la nuit, ceux-ci agissent comme un couvercle et l'air ne

se refroidit pas aussi vite. » De cette façon, il est possible de prédire certains épisodes de brouillard après une nuit ennuagée ou pas. « Nous pouvons le prédire pour une région donnée, mais pas pour un endroit donné. » À la faveur d'un trou dans les nuages ou d'un événement climatique local, le brouillard peut être très isolé. C'est ce qui semble être arrivé hier sur l'autoroute 10.

Des endroits à risque

Le lieu du carambolage n'est pas réputé pour subir des brouillards récurrents. À certains endroits, les routes serpentent dans des vallées, parfois au pied de montagnes, où le brouillard a beaucoup plus tendance à s'accumuler. Daniel Filion, directeur régional au ministère des Transports, cite l'autoroute 20 près de Sainte-Madeleine, l'autoroute 10 près de Granby et la route 139 au-dessus de la rivière Yamaska. « Nous installons des panneaux clignotants lorsqu'il y a un effet de

reprise, ce qui n'est pas le cas à l'endroit où est survenu l'accident d'hier matin. On ne se retrouvait pas dans une vallée, mais plutôt dans un milieu agricole, a-t-il expliqué hier. Ce n'était pas non plus un phénomène particulier parce que du brouillard, on en a observé partout dans la région. »

Serait-il possible de mieux prédire les épisodes de brouillard ? Le professeur Peter Zwack, de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), travaille justement avec les aéroports américains à trouver des façons, non seulement de prévoir l'arrivée du brouillard, mais de savoir quand il se dissipera. « Le brouillard retarde toute la circulation aérienne. Quand le brouillard empêche les avions de décoller, ceux-ci prennent du retard, les passagers ne sont pas contents, la compagnie aérienne perd de l'argent. Si on pouvait savoir que le brouillard se dissipera dans une demi-heure, on pourrait mieux planifier la circulation. »

Les panneaux de signalisation des autoroutes, munis de deux clignotants jaunes, ne se mettent pas automatiquement en marche lorsqu'un banc de brouillard se lève. Ils sont actionnés à distance. M. Filion ajoute qu'il est trop tôt pour dire si le ministère installera un de ces panneaux à cet endroit, mais que la question sera éventuellement analysée.

Il serait possible, selon M. Zwack, d'installer des capteurs de brouillard partout sur les autoroutes pour en signaler instantanément la présence, mais l'opération a un coût. D'autres mesures pourraient aussi être envisagées. « Quand on demande à des météorologues s'il va y avoir du brouillard, ils nous disent que oui, mais ils oublient d'avertir. »

Hier, le ministre des Transports, Serge Ménard, a rappelé aux automobilistes de redoubler de prudence dans les zones de brouillard. Avec la collaboration d'André Duchesne et de La Presse Canadienne.



Sept camions semi-remorques ont été impliqués dans le carambolage, ce dont l'ACQ aurait pu se passer, en pleine semaine nationale du camionnage.

Un tronçon sans histoire

ANDRÉ DUCHESNE

Le tronçon de l'autoroute 10 où le carambolage monstre d'hier matin est survenu n'a pas, de récente mémoire, un historique meurtrier au point d'être désigné par un surmon comme « route de la mort », comme on l'entend parfois pour d'autres routes à travers la province.

Complètement droite, cette portion de l'autoroute 10 s'étirant entre l'autoroute 30 et la rivière Richelieu est en moyenne fréquentée par 26 000 véhicules par jour, dans les deux directions (est et ouest), dont environ 10 % sont des camions. On y a enregistré 25 accidents avec blessés légers entre 1994 et 1999, selon les plus récentes statistiques compilées par le ministère des Transports du Québec.

Aucune donnée plus récente ne nous a été communiquée.

Contrairement à d'autres tronçons de la même autoroute, le revêtement d'asphalte n'est pas creusé d'ornières; l'asphaltage y a été refait en 2001, selon Stéphanie Langelier, responsable des communications pour l'Est de la Montérégie au ministère des Transports.

« Nous n'avons jamais connu de problématiques particulières avec cette portion de l'autoroute. À ma connaissance, rien de spécial n'a été signalé et nous n'avons pas plus reçu de plainte concernant le revêtement. Pour l'instant, cet accident demeure un événement isolé », indique pour sa part Marc Cadieux, vice-président de l'Association du camionnage du Québec (ACQ).

Sept camions semi-remorques ont été impliqués dans le carambolage, ce dont l'ACQ aurait pu se passer puisqu'on est en pleine semaine nationale du camionnage. « Nous sommes conscients d'être



Le tronçon de l'autoroute 10 où s'est produit le carambolage impliquant une cinquantaine de véhicules n'est pas reconnu pour être une zone de formation de brouillard.

souvent montrés du doigt lorsque de tels accidents surviennent. Nous mettons beaucoup d'efforts pour améliorer notre image auprès du public, poursuit M. Cadieux. Les camionneurs sont des gens responsables et les exploitants sont très sensibles aux questions de sécurité. Ils savent qu'un mauvais bilan de leurs activités aura un impact à la hausse sur le coût de leurs assurances et donc, sur le prix du transport. Personne n'a intérêt à vivre ce genre de situation. »

L'endroit n'est pas reconnu pour être une zone de formation de brouillard (voir autre texte en page A3), dit pour sa part Daniel Filion, directeur territorial pour l'Est de la

Montréal au MTQ. « Parfois, nous recevons des demandes pour que des panneaux de signalisation de brouillard soient installés, mais ça n'a pas été le cas à cet endroit », dit-il.

Enfin, le MTQ n'a jamais réalisé d'étude concernant la vitesse moyenne des usagers de la route dans ce secteur. « De telles études sont faites lorsqu'une municipalité demande que la limite de vitesse soit augmentée ou abaissée dans un secteur de son territoire, observe Stéphanie Langelier. Mais dans le cas actuel, c'est une autoroute où la limite, comme partout ailleurs sur les autoroutes du Québec, est de 100 km/h. »

Le dernier d'une série de carambolages au Québec

ANDRÉ DUCHESNE

compagnateur des jeunes qui a
perdu la vie.

LE QUÉBEC compte son lot de carambolages et autres terribles accidents routiers ayant fait de nombreuses victimes. On retrouvera ci-après plusieurs des plus importantes tragédies à avoir marqué l'histoire de la province.

> 24 juillet 1999 : Les automobilistes, quasiment immobilisés sur une distance de deux kilomètres en raison de travaux routiers, n'ont jamais vu arriver le mastodonte conduit par un jeune homme de 21 ans lorsqu'il a foncé dans une quinzaine de voitures sur l'autoroute 20, à la hauteur de Saint-Michel-de-Bellechasse. Résultat : quatre morts et plus d'une dizaine de blessés dans cette tragédie impliquant un fardier de la compagnie Bulk Carriers, de l'Île-du-Prince-Édouard, rempli d'asphalte liquide. Le manque d'expérience du conducteur et des freins déficients sont à l'origine de cette catastrophe où la signalisation de Transports Québec a aussi été montrée du doigt.

> 12 juin 1998 : Cinq personnes meurent et quatre autres sont blessées sur l'autoroute 40, à la hauteur de Lavaltrie, lorsqu'un camion-citerne d'Agropur rempli de lait fait irruption dans un bouchon de circulation. Quatre fardiens et six autres véhicules sont impliqués dans ce spectaculaire carambolage. Dans sa course, le camion a entraîné certains des véhicules qui se sont retrouvés écrabouillés sous son poids dans un fossé.

> 5 février 1995 : La mort a frappé à bord d'un autobus transportant une équipe de jeunes joueurs de hockey de calibre pee-wee dans un carambolage survenu sur l'auto-route 10, à la hauteur de Granby en direction ouest, alors que les conditions météorologiques étaient mauvaises. En plus de l'autobus qui retournait à Amos, deux semi-remorques et plusieurs voitures ont été impliqués dans cette tragédie qui a fait huit blessés. C'est un ac-

> 3 mars 1993 : En moins d'une demi-heure, trois carambolages font deux morts et 18 blessés sur l'autoroute 20 à la hauteur de Sainte-Rosalie, près de Saint-Hyacinthe. Au moment de la tragédie, les panneaux de signalisation de brouillard installés à la hauteur de Sainte-Madeleine, une quinzaine de kilomètres plus à l'ouest, cli-gnotaient. Sauf que le brouillard s'est levé ailleurs, provoquant des télescopages des deux côtés de l'autoroute. Au total, 12 semi-remorques et 26 automobiles ont été endommagées, souvent complètement détruits.

> 10 février 1990 : Un camion-citerne prend feu à la suite d'un carambolage sur l'autoroute Métropolitaine, à la hauteur de la rue Saint-Hubert, causant la mort d'une personne et faisant six blessés. Les flammes, alimentées par 20 000 litres d'essence, ont fait rage durant une heure.

>29 septembre 1983 : Vers 7 h, alors qu'un épais brouillard enveloppe l'autoroute 20 à la hauteur de Sainte-Madeleine, un camion-citerne de la compagnie Texaco emboutit d'autres véhicules déjà impliqués dans un carambolage survenu quelques instants plutôt. Aussitôt, tout explose. Lorsque les pompiers réussissent à éteindre l'immense brasier, les secouristes font un désolant constat : cinq morts, trois blessés; six poids lourds et six automobiles sont broyés. Presque un an plus tard, le 22 septembre 1984, au même endroit et encore une fois sous un épais brouillard, une personne meurt et sept autres sont blessées dans un carambolage impliquant 10 véhicules.

Enfin, un des plus importants carambolages (62 véhicules) survenus au Canada a eu lieu 3 septembre 1999 lorsque sept personnes sont mortes sur l'autoroute 401 près de Windsor en Ontario.

WORLD TRADE CENTER

Une seule attaque, estime un juge

Agence France-Presse

NEW YORK — Un juge new-yorkais, saisi par le locataire des tours du World Trade Center et trois de ses assureurs, a estimé qu'il n'y a eu qu'un seul attentat coordonné le 11 septembre 2001, et non deux attaques séparées.

La décision rendue mercredi par le juge John Martin, du tribunal fédéral de Manhattan, est un revers pour le locataire, le magnat de l'immobilier new-yorkais Larry Silverstein. Il a fait appel à la justice parce qu'il considère ce qui s'est passé comme deux attaques distinctes et réclame à ses assureurs deux fois la somme de 3,6 milliards, prévue en cas de destruction d'une tour. L'essentiel du litige devra être tranché par un procès devant un tribunal civil prévu en novembre.

Le juge Martin écrit : « Un homme d'affaires ordinaire n'aurait aucun doute que lorsque deux avions détournés frappent les tours jumelles à 16 minutes d'intervalle, la destruction totale du World Trade Center résulte d'une série de causes similaires. »

Le porte-parole de Larry Silverstein a tenté de faire apparaître cette décision comme de peu d'importance au regard de la décision de justice attendue en novembre.

NOUVEAU

CLUB PISCINE

SUPER

fitness

OFFRE DE LANCEMENT

24 versements égaux sans frais, sans intérêt* ou

payable en
septembre
2003**

Pour un
style
de vie
différent !

CLUB PISCINE SUPER FITNESS vous offre

- Plus de 60 appareils
- Équipement de première qualité
- Expertise et professionnalisme
- Représentants spécialisés
- Service de livraison et d'installation

**MEILLEUR
BAS PRIX
GARANTI**

APPAREILS POUR LA MAISON

22⁰⁸\$
/mois

Vélo
WYNNE 2.1
529⁹⁹

70⁸³\$
/mois

Tapis roulant
Paragon II
1699⁹⁹

30⁸³\$
/mois

Tapis roulant
PINCOFFS
739⁹⁹

30⁸³\$
/mois

Elliptique
PINCOFFS
739⁹⁹

29¹⁷\$
/mois

Multistations
BODY-SOLID
699⁹⁹

16 MAGASINS

BLAINVILLE
1150, boul. Curé-Labelle
(450) 433-7886

BROSSARD
6655, boul. Taschereau
(450) 678-8333

GATINEAU
550, boul. La Gappe
(819) 568-1491

GRANBY
960, rue Principale
(450) 777-6611

LAFONTAINE
2391, boul. Labelle
(450) 436-9814

LAVAL / CHOMEDEY
3615, Autoroute Laval Ouest
(450) 973-7733

LONGUEUIL
500, place Trans-Canada
(450) 674-9167

PIERREFONDS
14920, boul. Pierrefonds
(514) 696-2582

QUÉBEC / VANIER
687, boul. Pierre-Bertrand Sud
(418) 687-4270

REPERTIGNY
545, rue Notre-Dame
(450) 585-0100

RIMOUSKI
905, rue Lausanne
(418) 723-1692

ST-EUSTACHE
232, rue DuBois
(450) 473-0211

ST-HYACINTHE
5400, boul. Laurier
(450) 774-2901

ST-LUC / ST-JEAN
122, rue Moreau
(450) 348-4316

SOREL / TRACY
206, rue du Collège
(450) 561-1033

TROIS-RIVIÈRES O.
5825, boul. Royal
(819) 375-7771

* Achat minimum requis de 500\$. Sujet à l'approbation du crédit. Les taxes de vente sont payables à l'achat. Le montant de votre achat sera réparti en 24 versements égaux, sans frais ni intérêt débutant le mois suivant de votre achat. ** Achat minimum requis de 500\$. Sujet à l'approbation du crédit. Les taxes de vente sont payables à l'achat. Aucun paiement aucun intérêt et aucun frais à payer avant le 1er septembre 2003. Notes : Certaines conditions s'appliquent, voir détails en magasin. Photos à titre d'illustration seulement. Les produits et promotions peuvent varier d'un magasin à l'autre. Offres en vigueur jusqu'au 23 novembre 2002.

307281A

3083405

YVES BOISVERT

yboisver@lapresse.ca

La morale à deux vitesses

Pour combler le manque d'argent dans le système de santé, une nouvelle solution se dessine : faisons payer l'immoral.

La dernière proposition du genre nous arrive de l'Ouest. En Alberta, le ministre de la Santé se dit séduit par l'idée de faire payer une partie de leurs soins de santé aux conducteurs blessés qui ne portaient pas leur ceinture.

La suggestion est venue d'un médecin albertain, Louis Francescutti, président du Centre albertain de contrôle des blessures.

Les soins hospitaliers et autres d'une personne blessée sérieusement à la moelle épinière coûtent 800 000 \$, note-t-il. Une blessure grave au cerveau peut entraîner des coûts de 3 à 5 millions.

« Je ne peux pas imaginer un cas plus évident d'abus du système que ces idiots qui ne portent pas leur ceinture », dit l'expert.

« Une idée intéressante », de dire aussitôt le ministre de la Santé de l'Alberta, Gary Mar.

Contrairement à ce qu'avance le bon docteur, on peut facilement imaginer de pires cas d'abus du système. Quelqu'un qui fait de la course à motocyclette, par exemple. Ou de la moto tout court. Y a-t-il seulement une ceinture, sur une moto ?

Certaines personnes pratiquent l'escalade sur la glace et la plongée sous-marine. Elles courent des risques considérables. Pourquoi, selon ce raisonnement, devrait-on faire repenser sur tous le coût des risques qu'ils prennent ?

Que dire des fumeurs, qui s'étoufferont à nos frais pendant des années ? Des alcooliques, qui traîneront leur foie et leurs problèmes sociaux de clinique en urgences ? De ceux qui se piquent ou de ceux qui couchent avec tout ce qui bouge, et sans condom ?

Les soins requis par les personnes séropositives sont considérables. Est-il plus « idiot » d'aller sauter un inconnu sans condom, ou de conduire sans ceinture ?

Si l'on voulait être tout à fait précis et équitable, on noterait cependant que l'absence de ceinture, dans bien des cas, entraîne la mort immédiate du conducteur imprudent.

La ceinture sauve des vies, bien entendu, mais ce faisant, pardonnez-moi d'être froidement statistique, elle entraîne pour certains, qui seraient morts sans elle, des coûts en soins de santé.

Pour être absolument rigoureux, donc, le docteur Francescutti aurait dû proposer que le gouvernement envoie un chèque aux proches des délinquants de la ceinture qui sont morts sur le coup.

On me dira que le bilan de la ceinture est positif, c'est-à-dire qu'elle a contribué à diminuer le nombre de morts et à réduire la gravité des blessures. Bravo. Notre système de redistribution sera donc rentable. N'est-ce pas le but de l'opération ?

■ ■ ■



Le système de santé canadien repose sur l'idée d'universalité. Les « mêmes » soins pour les riches et pour les pauvres.

Dès le départ, certains ont prédit qu'à terme, l'État allait forcément se mêler de la santé des gens, et donc de la moralité, parce qu'il allait y avoir un intérêt financier à le faire.

Ce à quoi l'on répondait que l'État allait laisser toute leur liberté aux citoyens, mais allait agir en faveur de la prévention, puisqu'il aurait un puissant intérêt à diminuer les coûts du système.

Disons que jusqu'ici, l'on a résisté à la première tentation et échoué à faire de la prévention très soutenue. Nous revoici à l'heure des choix, vu l'irrésistible pression en faveur d'une augmentation des dépenses.

Faire payer un peu plus ceux qui en ont les moyens, privatiser même partiellement : cela paraît tabou au Canada, même si dans la plupart des pays où triomphent l'État providence, on y est depuis longtemps.

On ne veut pas qu'il y ait un système « à deux vitesses », ce serait immoral. Alors, quand une idée comme celle-là (taxer les irresponsables) surgit, il s'en trouve, comme le ministre de la Santé de l'Alberta, pour dire : quelle bonne idée, je n'y avais pas pensé ! Il est loin d'être le seul. Certains croisés de l'assurance-auto pensent semblablement.

La comparaison avec les polices d'assurance santé privées américaines est tentante :

il existe des sociétés d'assurance qui refusent de vous indemniser à la suite d'un accident si votre ceinture n'était pas bouclée.

Dans le cas d'un système de santé publique, la même logique ne peut pas être importée. Les médecins (l'État, pourrait-on dire) ont l'obligation de guérir, sans frais, l'enfant qui a une otite comme le voleur qui tombe du toit de la maison qu'il cambriole.

Si vous passez un contrat avec une société d'assurance, vous savez à quoi vous en tenir. Vous pouvez en lire les clauses. Magasiner. Pas dans un système étatisé, qui englobe tout le monde.

Mais soyons concret un instant. Il n'y a pas de limite aux distinctions morales. Il ne manque pas de modes de vie destructeurs, à plus ou moins long terme. Lesquels seront « désassurés » ? La cigarette ? La ceinture ? Parfait. Fera-t-on des procès, pour déterminer si votre ceinture était bien attachée, ou si, en cachette, vous n'aviez pas recommencé à fumer ?

M'est avis qu'il ne faut pas mêler la police, la morale et le financement de la santé.

Laissons aux flics le soin de donner des amendes aux « idiots » qui ne comprennent pas qu'il est de leur intérêt de boucler leur ceinture. Laissons aux moralistes de tous ordres la tâche de nous convaincre de ne pas fumer, de nous « protéger » et de ne pas manger cinq T-bones par semaine.

Et, plutôt que de chercher du côté des « coupables », tâchons de trouver des solutions plus universelles au financement de la santé.



Photothèque La Presse ©

Une entente de principe est intervenue entre les producteurs de lait et les transformateurs prévoyant que 400 000 litres de lait seront produits, livrés et transformés gratuitement.

UNE PREMIÈRE AU QUÉBEC

Programme gratuit de distribution du lait pour les démunis

MARIE-FRANCE LÉGER

L'INDUSTRIE LAITIÈRE met la dernière main à l'implantation d'un système de distribution du lait pour les banques alimentaires. Une entente de principe est intervenue fin août entre les producteurs de lait et les transformateurs prévoyant que 400 000 litres de lait seront produits, livrés et transformés gratuitement pour les démunis.

« L'entente de principe a été conclue entre nos négociateurs et les négociateurs des transformateurs. Notre conseil d'administration vient de l'accepter. On espère pouvoir mettre le programme en place dès le mois de novembre », a indiqué à *La Presse* hier Jean Vigneault, directeur des communications de la Fédération des producteurs de lait du Québec. Il souligne également que les discussions avec les transporteurs ne devraient pas poser de problèmes.

Le directeur de Moisson Montréal, la plus grosse banque alimentaire du Canada, a réagi avec joie en apprenant la nouvelle. « Je suis enchanté, c'est un dossier sur lequel on travaillait depuis deux ans et on en entend parler depuis 10 ans. C'est une quantité non négligeable. Ça va à la bonne place.

C'est un excellent départ », a déclaré François Charbonneau, le directeur général.

Les producteurs de lait s'engagent ainsi à donner cette année sur une base volontaire 400 000 litres de lait représentant pour 230 000 \$ de lait (valeur à la ferme) aux banques alimentaires. La production annuelle totale est de près de trois milliards de litres. On peut espérer que ce programme permettra aussi, en cas de surplus de production, d'éviter de jeter des dizaines de milliers de litres de lait comme ce fut le cas entre le mois de mai et le mois de juillet. « S'il y a des surplus, on fera comme la dernière fois, on ira demander aux transformateurs s'ils veulent s'en occuper », de préciser Jean Vigneault.

Il aura fallu deux ans de discussions entre la Fédération des producteurs de lait, le Conseil de l'industrie laitière, représentant les entreprises privées telles Lactantia ou Saputo, ainsi qu'Agropur, représentant des coopératives, pour en arriver à cette première étape tant attendue. Chez Agropur, le directeur des relations publiques, Jean Brodeur, préfère ne pas parler encore d'une entente formelle. Il signale toutefois que « les discussions progressent bien, de façon

positive ». Il a malheureusement été impossible hier de parler au représentant du Conseil de l'industrie laitière.

Ces pourparlers débouchent au moment où les banques alimentaires essaient de diversifier et d'augmenter le nombre de leurs fournisseurs. Le lait représente un des dossiers prioritaires à Moisson Montréal qui dessert 225 organismes communautaires de la région. Les producteurs de lait se limitaient en effet jusqu'ici à donner pendant la période des Fêtes. Ce pas en avant dans l'industrie laitière vient à point pour donner l'exemple aux autres fournisseurs.

« Nous couvrons seulement 30 % des besoins de nos organismes », a souligné M. Charbonneau qui note également depuis le début de l'année 2002 une baisse du niveau des denrées. « Chaque matin nous distribuons habituellement 60 tonnes de nourriture, mais en ce moment c'est entre 45 et 50 tonnes. » Or, d'après les recherches, il se jetterait pour 110 milliards de livres de nourriture en Amérique du Nord, dont neuf à 10 milliards seulement au Canada.

L'Université Concordia s'apprête à lever le moratoire sur le Proche-Orient

AGNÈS GRUDA

L'UNIVERSITÉ CONCORDIA pourrait lever la consigne de silence qui interdit tout débat public touchant le conflit du Proche-Orient sur son campus.

Le recteur Frederick Lowy doit rencontrer aujourd'hui les représentants des associations qui regroupent les étudiants juifs et palestiniens, ainsi que des porte-parole du Conseil des étudiants de Concordia, pour leur proposer un nouveau modus vivendi sur le campus. Si les étudiants acceptent ces conditions, l'Université serait prête à lever rapidement le moratoire, a indiqué une porte-parole de Concordia, Evelyne Abitbol.

L'Université a décrété ce moratoire le 9 septembre, à la suite de la violente manifestation qui avait empêché l'ancien premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, de prononcer une allocution à l'université. Des manifestants qui protestaient contre la venue de ce leader de la droite israélienne avaient alors cassé des vitres et lancé des chaises sur les policiers.

Il y a 10 jours, le conseil d'administration de Concordia a décidé que la consigne de silence sur le Proche-Orient resterait en vigueur jusqu'au 15 décembre. Dans un même souffle, les administrateurs de l'Université ont interdit le hall du pavillon principal de Concordia

aux associations étudiantes qui, traditionnellement, y regroupaient leurs présentoirs.

Ce qui signifie qu'aucune association n'a le droit de promouvoir ses activités et de coller des affiches dans cet espace très fréquenté du campus.

Cette décision a causé beaucoup de grincements de dents. Elle a été unanimement dénoncée par tous les groupes étudiants, aussi bien Hillel, l'organisation qui regroupe les étudiants juifs sur le campus et qui avait invité M. Netanyahu, que le SPHR, le groupe pro-palestinien qui avait organisé la manifestation du 9 septembre. Et le Conseil des étudiants de Concordia a crié à la censure.

Les gestes de défi se sont multipliés au cours des derniers jours. Lundi, la présidente du Conseil, Sabine Friesenger, a scotché des affiches dénonçant la « tuerie au Proche-Orient » dans l'entrée du pavillon Hall. Mercredi, des étudiants s'y sont assis par terre sur des drapaux, se réappropriant symboliquement cet espace.

L'administration n'était pas non plus très à l'aise avec le principe du moratoire. L'interdiction de discuter publiquement du conflit du Proche-Orient était difficile à justifier dans une université qui enseigne les sciences politiques et les religions. « La ligne entre les activités académiques et le principe du moratoire n'était pas facile à tracer », a noté M^{me} Abitbol.

Cette semaine, l'administration a rencontré à quelques reprises les représentants de Hillel et du SPHR. Aujourd'hui, elle compte leur présenter les règles de conduite qu'ils doivent s'engager à respecter s'ils veulent retrouver leur liberté d'expression.

Selon M^{me} Abitbol, l'Université leur demandera de s'engager à adopter une attitude de respect mutuel, à mettre fin à tout comportement violent, d'éviter la littérature haineuse et les affiches basées sur des stéréotypes ethniques ou religieux, de s'engager dans un dialogue structuré et de ne plus mettre en péril la mission académique de l'Université.

« Si ces principes sont acceptés, on pourrait lever le moratoire », a dit M^{me} Abitbol. L'Université pourrait toutefois attendre jusqu'à lundi avant de prendre une décision. Les étudiants doivent alors manifester pour protester contre le moratoire. Les organisations étudiantes promettent une manifestation pacifique. Mais l'administration attend de voir si cette promesse sera respectée.

Depuis le début de l'Intifada, il y a deux ans, les tensions entre les étudiants juifs et pro-palestiniens sont vives à Concordia. Les tentatives de réconciliation ont toutes échoué jusqu'à maintenant. Mais les deux groupes ont dû se concerter pour organiser leurs actions contre le moratoire.



LE CALEÇON BOXEUR ESSENTIEL 19.49 RÉG. 26.00*

ÉCONOMISEZ 25% lors de la VENTE SEMI-ANNUELLE CALVIN KLEIN sur le caleçon pur coton peigné. Blanc, noir, gris. P.m.g.tg. Ce rabais s'applique également sur un choix de dessous pur coton, coton-lycra et tricot côtelé. Valeurs régulières jusqu'à 35.00

 **simons**

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

Les riches vivent cinq ans de plus que les pauvres

FRANÇOIS BERGER

La boutade voulant qu'il « vaut mieux être riche et en santé que pauvre et malade » se vérifie encore au Canada, où les habitants des quartiers urbains pauvres meurent plus jeunes de la plupart des maladies et traumatismes, montre une étude de Statistique Canada publiée hier.



Photothèque La Presse ©

On vit plus vieux si l'on est riche au Canada ; l'espérance de vie est en effet de 82,3 ans chez les femmes et de 78,1 ans chez les hommes qui gagnent le plus d'argent.

rapport avec Russell Wilkins de Statistique Canada. Mais les pauvres ont bénéficié généralement davantage de cette amélioration grâce à l'accès universel à des soins de meilleure qualité et à l'amélioration de la sécurité des transports, étant donné que les quartiers pauvres sont situés souvent en bordure des grandes artères de circulation, dit-il. Le transport scolaire expose aussi moins les enfants pauvres aux accidents.

L'écart de mortalité entre riches et pauvres a diminué pour la cirrhose du foie, les arrêts cardiaques, les noyades et incendies, les piétons fauchés par des voitures, ainsi que pour le cancer de l'utérus chez les femmes et la mortalité infantile.

Si l'ensemble des maladies menant au décès affectent encore davantage les pauvres, il en existe une, en particulier, que l'on pourrait sans doute qualifier de « maladie de riche ». Il s'agit du cancer de la prostate, qui a causé la mort, en 1996, de 24,4 hommes sur

100 000 dans les quartiers bien nantis, tandis que les quartiers les plus pauvres enregistraient un taux de 18. Les raisons de cette singularité ne sont pas expliquées dans le rapport statistique.

Il en va de même pour les accidents d'automobile, dans lesquels les plus riches perdent plus souvent la vie que les plus pauvres. La raison saute aux yeux : parce qu'ils ont peu les moyens de se payer des voitures et de voyager sur de longues distances, les pauvres risquent simplement moins de mourir sur les routes, suggère l'étude.

Le suicide, par contre, est davantage commis chez les plus pauvres de la société. En 1996, 27,5 hommes sur 100 000 se sont enlevés la vie au Canada dans les quartiers urbains démunis, tandis que le taux était de 15,6 dans les secteurs aisés. Les femmes présentent aussi un écart prononcé, de 8,6 suicides sur 100 000 personnes chez les pauvres à 3,4 chez les riches.

Il y a des maladies pour lesquels l'écart s'est agrandi, en 25 ans, entre riches et pauvres, au détriment de ces derniers. Ainsi, l'expansion du sida a fait des ravages surtout chez les hommes âgés de 35 à 44 ans qui résident dans des quartiers démunis, augmentant l'écart entre riches et pauvres pour les maladies infectieuses entraînant la mort. L'écart a aussi grandi pour le cancer du poumon chez les femmes, le diabète chez les deux sexes ainsi que pour les troubles mentaux.

Les auteurs de l'étude signalent que le niveau de revenu n'est peut-être qu'un parmi plusieurs facteurs déterminant la mortalité plus précoce des pauvres, étant donné que d'autres éléments comme la profession, le type de logement, le niveau de scolarité ou le

fait d'être immigrant peuvent aussi influencer l'espérance de vie.

« Ainsi, écrivent-ils, le niveau de scolarité, habituellement atteint vers le milieu de la vingtaine, fournit des qualifications qui détermineront la profession, laquelle, à son tour, produira un (certain niveau) de revenus... » L'oeuf ou la poule, en somme, à savoir lequel précède l'autre !

Le taux de fécondité à son plus bas

Par ailleurs, le taux de fécondité des Canadiennes a atteint en 2000 son plus bas niveau, à 1,49 enfant par femme en âge de procréer, alors que le nombre de naissances reculait pour la dixième année consécutive, a annoncé hier Statistique Canada.

Le taux de fécondité a ainsi atteint son plus bas niveau depuis la compilation des premières statistiques en 1946, a indiqué Statistique Canada.

En 2000, 327 882 bébés sont nés au Canada, soit 9367 de moins qu'en 1999 (-2,8 %).

Les taux de fécondité ont reculé pour toutes les tranches d'âge chez les moins de 35 ans. Celles de 35 ans et plus avaient plus d'enfants, mais pas assez pour compenser la baisse observée chez les autres. La diminution était la plus marquée chez les adolescentes âgées de 15 à 19 ans, le taux pour chaque tranche de 1000 femmes passant de 18,9 en 1999 à 17,3 en 2000.

Si elle se poursuit, la baisse de la fécondité au Canada devrait dès 2024 entraîner un arrêt de la croissance naturelle de la population, prédisait en juillet dernier une autre étude de Statistique Canada.

Avec L'Agence France-Presse

27 millions de plus pour les jeunes

PASCALE BRETON

QUÉBEC — Attendu de longue date, le plan d'action de la politique jeunesse dévoilé par le gouvernement hier accorde une responsabilité accrue aux régions et s'accompagne d'une enveloppe de 27 millions de dollars supplémentaires. Des mesures qui réjouissent les groupes de jeunes.

Lors de son annonce, le ministre de la Jeunesse, du Tourisme, du Loisir et du Sport, Richard Legendre, a d'ailleurs insisté sur l'aspect décentralisateur du plan d'action. « Nous voulons accroître le rôle des forums jeunesse régionaux. Une somme de 16 millions est dérogée pour appuyer le développement de projets locaux et régionaux », a annoncé le ministre Legendre.

Chacun des forums régionaux deviendra un lieu rassembleur où les jeunes pourront obtenir l'information et l'aide nécessaire à la réalisation de leurs projets, principalement ceux favorisant la création d'emploi. « Plusieurs ministères sont impliqués, a affirmé M. Legendre avant d'ajouter que « la jeunesse est une priorité pour mon gouvernement, mais encore mieux, les priorités de la jeunesse sont mes priorités et celles de mon gouvernement ».

Le plan d'action répond aux cinq principales recommandations du comité de suivi mis sur pied à la suite de l'annonce de la politique jeunesse, en mai 2001.

Cette politique faisait elle-même suite au Sommet du Québec et de la Jeunesse, en l'an 2000. Ce plan d'action — qui comprend plusieurs mesures déjà annoncées — vise principalement à ce que les jeunes développent leur plein potentiel, qu'ils se sentent engagés dans la communauté, qu'ils aient accès à la fois au marché du travail et à une qualité de vie personnelle et, enfin, que la relève soit assurée. Au total, depuis avril 2002 et depuis la mise en place de la politique québécoise de la jeunesse, c'est plus de 250 millions qui sont consacrés à la jeunesse jusqu'en 2005, a rappelé le ministre.

Au niveau de la conciliation entre le travail et la famille, les jeunes demandaient la mise sur pied immédiate d'une caisse d'assurance-emploi pour les travailleurs autonomes. Actuellement, Québec a engagé une procédure devant les tribunaux pour récupérer du fédéral les cotisations d'assurance-salaire afin de créer son propre programme de congés parentaux. Hier, le ministre Legendre a promis que le gouvernement, de concert avec les jeunes, allait dégager des solutions et qu'un rapport serait soumis avant la mi-décembre à la ministre de la Famille et l'Enfance, responsable du dossier, Linda Goupil.

Présents au dévoilement du plan d'action, les groupes de jeunes se sont dits satisfaits du plan d'action. Ils promettent de surveiller de près le suivi, principalement au moment du prochain budget.

« L'arrimage des services sociaux est très important. Nous allons perdre de moins en moins de jeunes, nous espérons que ça va les aider », a commenté le président du Conseil permanent de la jeunesse, Patrick Lebel. « Ça fait très longtemps que l'on disait que les actions jeunesse devaient être décentralisées. Les régions avaient énormément besoin de concerter leurs propres mesures avec leurs acteurs du milieu afin d'être capable de choisir les priorités », a de son côté indiqué le responsable des dossiers jeunes à la FTQ, Jacques Théorêt.

La présidente de Forces Jeunesse, Karine Blondin, et le président de la Fédération étudiante universitaire du Québec, Nicolas Brisson, saluent le grand pas fait avec le plan d'action, mais espèrent la mise en place rapidement de mesures, de façon à ce que le gouvernement péquiste ne se serve pas du plan d'action pour son programme électoral.

« Il était important pour nous de mettre en place une mesure pour favoriser l'accès et la réussite aux études. (...) Il y a un consensus dans le milieu de l'éducation pour revoir les dépenses admises à l'intérieur du programme de prêts et bourses qui n'est pas ajusté au coût réel des études. Nous sommes satisfaits de l'engagement très clair du gouvernement », a ajouté M. Brisson.

Bras de fer entre le sénateur Nolin et les médecins

MATHIEU PERREAU

« SÉNATEUR NOLIN, votre discours me rappelle celui qu'avait les compagnies de tabac voilà 20 ans. Est-ce que le gouvernement canadien est prêt à accepter des responsabilités et des poursuites comme celles qu'essuie maintenant l'industrie du tabac ? »

Le Dr Raju Hajela traite des toxicomanes à Kingston, en Ontario. Il a déjà présidé la Société médicale canadienne sur la dépendance. Hier, au Forum



Palais des congrès où le sénateur Nolin donnait sa conférence a applaudi après le commentaire du Dr Hajela. Un autre tiers applaudissait après chaque commentaire en appui au rapport sénatorial. La répartition des applaudissements était sensiblement la même à une autre conférence, hier après-midi, où étaient débattus les usages médicaux de la marijuana.

Ce débat a donné lieu à des échanges musclés entre des médecins et d'autres professionnels de la santé. Sur la scène, il y avait d'un côté trois médecins, de l'autre côté deux toxicologues et un épileptique : le Dr Hajela, le Dr Bill Campbell, président sortant de la Société médicale sur la dépendance, et le

Dr Henri Haddad, président de la Société médicale canadienne, Daniel Sansfaçon, du Comité sénatorial, Mohammed Ben Amar, professeur à l'Université de Montréal, et Terence Parker, un patient atteint d'épilepsie qui a gagné l'une des causes importantes du dossier de la marijuana médicale.

Le Dr Haddad a souvent été sur la sellette. Une intervenante en toxicomanie de l'Estrie, qui notait que ses patientes lui parlaient librement de l'alcool et des médicaments, mais pas des drogues illicites, a reproché à « certains médecins » de culpabiliser ceux qui fument de la drogue.

« Je n'ai jamais porté de jugement sur un patient qui fume du pot, a répliqué le Dr Haddad. Aucun médecin n'imposera de choix. Il veut aider ses patients à faire les bons choix, parce que nous, on a une expertise et eux pas. » Son commentaire a suscité quelques approbations enthousiastes de médecins dans la salle.

Le toxicologue Daniel Sansfaçon a demandé au Dr Haddad pourquoi « des médecins comme le Dr Hajela » accordent plus de poids à des anecdotes prouvant les effets négatifs du cannabis, qu'à celles prouvant ses effets positifs.

« Ces deux médecins gagnent leur vie en traitant des patients qui ont des problèmes de drogue, s'est indigné le Dr Haddad. Je pense que le point de vue médical a été marginalisé par votre comité. »

L'Association médicale canadienne est en faveur de la décriminalisation du cannabis plutôt que de sa légalisation. Selon le Dr Campbell, rencontré après le débat, les médecins s'inquiètent du message qu'enverrait une légalisation. « Il ne faut pas que la population pense que le cannabis n'est pas dangereux. Personnellement, je ne crois pas que le gouvernement utiliserait l'argent actuellement dépensé pour la répression pour améliorer la prévention et le traitement. Alors, je préfère la prohibition. Simplement, je ne veux pas que mes patients soient emprisonnés à cause de leurs problèmes de drogue s'ils n'ont pas commis d'autres crimes. »

La Presse a demandé au sénateur Nolin ce qu'il pensait de l'opposition des médecins. Selon lui, l'explication réside en partie dans le fait que les médecins se considèrent les « grands seigneurs » de la santé publique et acceptent mal qu'on prenne des décisions contraires à leur avis. « Mais la santé, c'est aussi l'environnement social, les coûts de la criminalité », dit le sénateur.

Voir autres textes en page B5

Un vrai paquet d'nerfs!

Vous avez les nerfs à fleur de peau? Les mâchoires serrées, le visage tendu, le front crispé, les épaules levées, pression dans les épaules, tout vous tape sur les nerfs?

Si vous êtes à bout de nerfs, irritable, un produit nervin peut vous aider. Un produit qui explore la physiologie des nerfs qui touche au système nerveux, un produit nerval et naturel.

Décontrak-Tin qui exprime la décontraction, l'action de décontracter exprimant ainsi l'aisance et la détente. Le suffixe "Tin" représente les mots Tension, Insomnie et Nervosité (Tin). Din : 02239962 émis par Santé Canada.

Décontrak-Tin agit sur votre tensio-activité et vous aide à obtenir moins de tension, moins de nervosité, moins d'insomnie. Décontrak-Tin, décontracte

Montréal : (514) 272-1365
Mauricie : (819) 378-7777
Ligne extérieure : 1 800 272-1365
Estrie : (819) 823-3322

les journées de la culture

6^e ÉDITION
27-28-29
SEPTEMBRE/02

**LA CULTURE
POUR TOUS**

3 JOURS D'ACTIVITÉS GRATUITES
PARTOUT AU QUÉBEC

www.journeesdelaculture.qc.ca

BMW Canbec
Vente de véhicules de démonstration

Nous remplaçons nos véhicules de démonstration pour des modèles 2003. Choisissez parmi nos nombreux modèles disponibles pour livraison immédiate et profitez de rabais sans précédent.

2001 BMW 330 CE	Noir Jet / cuir noir Stock no 21168 Boîte manuelle à 5 rapports, groupes navigation, Premium, sport et plus...
2001 BMW 330i	Bleu Orient, cuir gris Stock no 21835 Boîte manuelle à 5 rapports, groupe Premium, sport et plus...
2002 BMW 325 Xi	Gris acier, similicuir noir Stock no 22384 Groupe Premium, automatique, détecteur de pluie et plus...
2002 BMW 525 IA	Beige Kalahari, cuir noir, automatique Stock no 22509 Sac à skis, appliqué de bois, détecteur de pluie et plus...
2002 BMW X-5	4 X 4, argent, cuir Montana Stock no 22243 Groupe activité et plus...
2002 BMW Z-3	Argent, intérieur cuir noir Stock no 22849 Groupe sport, automatique, groupe électrique, climatiseur et plus...

Veuillez communiquer avec l'un de nos représentants des ventes pour tous les détails.

BMW Canbec
4090, rue Jean-Talon O.
Montréal, Québec
(514) 731-7871

ÉVÈNEMENT
DÉMONSTRATEUR
2001-2002

Visitez notre site Internet : bmwcanbec.com

Le plaisir de conduire

Une envie irrésistible de changer de décor ?

**PLACE BONAVENTURE
2 AU 6 OCTOBRE 2002**

3080051

8^e Salon habitat d'automne



HEURES D'OUVERTURE	
Mercredi	16 h à 22 h
Jeudi et vendredi	11 h à 22 h
Samedi	10 h à 22 h
Dimanche	10 h à 18 h
PRIX D'ENTRÉE (toutes taxes incluses)	
Adultes	10 \$
Carte Accès Montréal	8 \$
Carte TRAIN et TRAM	8 \$
Aînés et étudiants	8 \$
Enfants (6 à 12 ans inclus)	4 \$

Tout pour être bien chez soi!

Ne manquez pas ce cahier spécial demain dans

La Presse

(Distribué en région métropolitaine seulement)
Un événement DMG Média Mondial

Le gouvernement peut toujours congédier un incompétent, selon les fonctionnaires

«Ce ne sont pas les syndicats qui vont mener un gouvernement de l'ADQ», affirme Dumont

GILLES NORMAND

QUÉBEC — Qu'importe la sécurité d'emploi, le gouvernement peut toujours congédier un incompétent tout comme c'est le cas dans l'entreprise privée.

C'est ce que soutiennent le président du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ), Renald Desharnais, et le président du Syndicat de la fonction publique du Québec (SPFQ), Michel Sawyer.

«C'est même prévu dans les conventions collectives», précise M. Desharnais qui ajoute que la sécurité d'emploi ne coûte rien au gouvernement du Québec.

«Les employés font même face à une évaluation annuelle de leur rendement, ce qu'on ne voit pas toujours dans le secteur privé, ajoute-t-il.

Les deux leaders syndicaux se disent stupéfiés par les opinions véhiculées dans les tribunes téléphoniques depuis la fameuse sortie de Mario Dumont devant la Jeune Chambre de commerce de Québec, propos qui laissent croire qu'un fonctionnaire ne soit pas mis à pied pour seule raison de manque de travail», précise Michel Sawyer.

La sécurité d'emploi, «c'est simplement la garantie qu'un fonctionnaire ne soit pas mis à pied pour seule raison de manque de travail», précise Michel Sawyer.



Mario Dumont, hier, à l'extérieur de l'Assemblée nationale.

Photo PC

Ainsi, comme l'explique M. Desharnais, un employé est mis en disponibilité lorsqu'il y a un surplus d'effectifs par rapport au nombre de postes. «Ça marche comme ça dans le privé aussi.»

Ce qui se passe, explique-t-on, c'est que la personne qui n'a plus de poste est placée en priorité pour être choisie lorsqu'il y a dotation de poste, à la condition qu'elle se qualifie.

Actuellement, chez les professionnels du gouvernement, qui sont au nombre de 16 000 regroupés dans le SPGQ, on peut compter les employés mis en disponibilité sur les doigts d'une seule main, assure Renald Desharnais. Le président du SPFQ (40 000 membres) estime qu'il y en a moins d'une quarantaine dans son syndicat.

La sécurité d'emploi n'est pas reliée à la compétence, explique M.

Sawyer, qui précise qu'au gouvernement, on congédie pour incompétence, malhonnêteté, insubordination, rendement insuffisant et même pour être constamment en retard. Ce qui n'exclut pas le recours au grief, mais un grief peut être gagné ou perdu.

La sécurité d'emploi est, selon M. Desharnais, «une garantie pour la population d'avoir une fonction publique impartiale».

«Par exemple, pour que le ministère de l'Environnement ne plie pas devant un lobby parce que celui-ci appuierait le gouvernement. Le fonctionnaire est redevable à son ministère avant d'être redevable au ministre.»

Au Syndicat des professionnels, 12 000 employés sur 16 000 bénéficient de la sécurité d'emploi, tandis que 2500 sont en période d'essai pour l'obtenir (il faut compter deux ans) et que 1400 autres sont des employés au statut précaire, qu'on appelle des occasionnels.

M. Desharnais rappelle qu'au temps de Daniel Johnson fils et de son ministre des Finances, André Bourbeau, le gouvernement réduisait le nombre d'employés occasionnels «pour fermer son budget».

Ce qui l'amène à croire que Mario Dumont ne vise pas à réduire les coûts de la fonction publique, mais «à mettre la main sur elle pour la politiser».

Quant à la notion d'ancienneté, les deux chefs syndicaux affirment qu'elle ne sert qu'à déterminer la longueur des vacances et qu'elle n'intervient aucunement dans les nominations, les affectations ou les promotions.

Il y a quelques congédiements, chaque année, chez les professionnels du gouvernement. C'est généralement parce que quelqu'un s'est placé en situation de conflit d'intérêts, «ce qui est impardonnable», explique M. Desharnais.

Dumont en remet

Hier, Mario Dumont en a remis dans une entrevue à la *Presse Canadienne* à qui il a indiqué qu'il ne laisserait pas les centrales syndicales dicter la conduite d'un éventuel gouvernement adéquiste.

Donnant en exemple les derniers sommets socio-économiques, le chef de l'ADQ a déclaré qu'«on a l'impression que ce sont les syndicats qui dictent l'agenda et qui mènent le gouvernement, et ça, je ne peux pas vivre avec ça (...) Les syndicats ne peuvent pas mener le gouvernement».

Selon la *Presse Canadienne*, il a indiqué qu'il écouterait les suggestions des syndicats pour obtenir plus de souplesse dans les services publics, mais il a assuré qu'il ne reculerait pas sur les objectifs de fond.

NORMAND ENCORE SUR LA BALLOUNE



La télévision a 50 ans. Et Normand aime la télé comme un fou. Essayez-donc de l'empêcher de faire la fête à la grande fête de la télé.

Gros party. Grosses vedettes.

Roy Dupuis
Patrick Huard
Sylvie Moreau
François Papineau
Claude Meunier

Maxim Roy
Louise Portal
Élise Guilbault
Denise Filiatrault
Michèle Barbara Pelletier

Luc Guérin
Marc-André Coallier
Normand Daneau
Paul Buissonneau
Stéphane Crête
Guy Provost

Le Gala des Prix Gémeaux dimanche 19 h 30

Réalisation : Nicole Brown et Robert Léveillé • Direction artistique : Louise Richer



Ici Radio-Canada

50 ans



Ne manquez pas en après-midi la première partie des Prix Gémeaux animée par Gregory Charles à 14 h 30.

Réalisation : Daniel Barrette



| CONCENTRATION DE LA PRESSE |

Pas facile à constituer, le groupe de réflexion

Les recommandations du comité dirigé par Armande Saint-Jean sont attendues en janvier

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Dans l'improvisation, la ministre de la Culture, Diane Lemieux, tente de former son groupe de réflexion sur la concentration de la presse qui doit tenir sa première réunion aujourd'hui.

Mercredi soir, pressenti pour faire partie du groupe dirigé par Armande Saint-Jean, l'ancien patron du journal *Le Soleil*, Gilbert Lacasse, a décliné l'offre qui lui était

faite, entraînant à la dernière minute une nouvelle série de coups de fil du cabinet de M^{me} Lemieux. On y en avait déjà plein les bras avec les nouveaux membres à dénicher pour constituer le nouveau Conseil de la langue : la douzaine de membres, hormis une enseignante de Laval, verront leur mandat se terminer le 1^{er} octobre.

Sur la concentration de la presse, d'anciens journalistes ont accepté de siéger au comité ad hoc avec le

mandat d'analyser les orientations mises sur la table par M^{me} Lemieux au début de septembre.

Ils devront « encadrer des activités de recherche sur les effets de la concentration de la presse » et formuler des recommandations à M^{me} Lemieux après quatre mois de travail.

Parmi les membres, pour épauler M^{me} Saint-Jean, ex-journaliste à Radio-Canada et professeur titulaire en communications à l'Uni-

versité de Sherbrooke on retrouvera Hélène Pichette, de Radio Canada, ex-présidente de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, François Demers, professeur en communications à l'Université Laval, et Jean Guy Dubuc, ex-patron de *La Voix de l'Est* à Granby.

Dans ses orientations publiées au début du mois, M^{me} Lemieux proposait d'imposer aux entreprises l'obligation de participer à un

mécanisme d'autoréglementation. Les entreprises auraient à définir elles même les critères à respecter toutefois.

Elle propose aussi de renforcer l'éthique journalistique et veut « amener les journalistes à se doter de mécanismes d'encadrement susceptibles d'assurer un niveau élevé de professionnalisme ».

Le comité aura quatre mois pour effectuer son travail ; ses recommandations sont attendues en janvier 2003.

Le gouvernement fédéral ne paie plus que 14 % des coûts de la santé.

Nous exigeons qu'il fasse sa juste part.

L'accès à des soins de santé de qualité, c'est vital. Les citoyens canadiens estiment qu'il s'agit d'un droit acquis. C'est pour éviter que ce droit fondamental ne soit mis en péril que les premiers ministres des provinces et des territoires ont décidé d'unir leurs efforts au sein d'un conseil.

En effet, les coûts de la santé augmentent et continueront d'augmenter. L'équipement médical et les médicaments sont plus chers, les besoins sont plus grands et la population vieillit.

En même temps, le gouvernement fédéral diminue sa contribution financière depuis des

années. Le calcul est simple à faire : à l'origine, les coûts du système de santé étaient également partagés entre Ottawa et les provinces.

Aujourd'hui, les provinces en défraient 86 %.

Nous ne voulons pas réduire les services de santé. Les besoins sont trop importants. Mais les ressources des provinces et des contribuables ont atteint leur limite. Le gouvernement fédéral a le devoir de faire sa juste part.

Le conseil
des premiers
ministres pour
sensibiliser les
Canadiens à
la santé

www.prioritesante.ca

Tous ensemble pour la santé.

La FQM veut de l'argent et du concret pour les régions

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC — Québec et Ottawa devront investir davantage dans les milieux ruraux et en région afin de soutenir la croissance économique. La Fédération québécoise des municipalités, dont le congrès annuel se déroule à Québec, estime que les gouvernements supérieurs ne peuvent faire autrement, notamment pour aider les villages menacés de fermeture.

« Montréal, chaque fois qu'elle a un problème, se tourne vers Québec pour demander des dizaines de millions. Au Canada, comme c'est démontré dans un récent rapport de l'OCDE, les investissements des gouvernements pour les milieux ruraux sont minimes », déclare le président de la FQM, Michel Belzil.

Plusieurs élus, au sein des 950 municipalités représentées par la FQM, se sont inquiétés récemment, dit-il, des difficultés connues par Murdochville et Notre-Dame-du-Lac. « Il faut développer des initiatives et mettre des sous », pense M. Belzil, mais changer également des attitudes au sein du gouvernement québécois en redressant la barre vers la décentralisation.

« Malgré la politique nationale de la ruralité, explique le président de la FQM, les ministères qui doivent épouser cette politique ne l'ont pas tous fait. Ça commence à peine et c'est ardu. »

Afin de renverser les tendances lourdes — démographiques et économiques — défavorisant les régions, l'État doit donc les soutenir autant que les villes, d'autant plus que celles-ci feront vraisemblablement l'objet de nouveaux programmes d'infrastructures, pense la FQM.

M. Belzil dit croire que Québec pourrait faire des gestes clairs en respectant sa propre politique de la ruralité.

« Nous favorisons la transformation des ressources, surtout la première, près de la ressource. Ce pourrait, même, ce devrait être un engagement gouvernemental. La transformation devrait bénéficier au territoire rural. »

L'idée d'une Chambre des régions à l'Assemblée nationale s'avère « intéressante », selon Michel Belzil, mais ce n'est pas la priorité des élus locaux pour le moment.

« Le problème de fond, c'est de maintenir l'occupation dynamique du territoire en développant autant les villes, qui ont les services de centralité, que la périphérie, que le milieu rural. Si les milieux ruraux se désintègrent, pas longtemps après, la population des villes-centres sera drainée ailleurs. »

Il sera donc question des jeunes qui quittent les régions, mais aussi de ceux qui y vivent avec un bon emploi et une vraie qualité de vie durant le congrès de la FQM qui réunit 1500 délégués jusqu'à demain. Après la tenue de 14 colloques régionaux le 6 septembre dernier, la FQM pourrait d'ailleurs présenter son congrès tel un véritable « sommet des régions » avant le rendez-vous gouvernemental du mois de novembre.

« La FQM va être en mesure de se donner des positions très éclairées sur plusieurs sujets touchant au développement des régions qui feront partie de nos revendications pour le rendez-vous des régions », note M. Belzil.

Demain matin, le point culminant du congrès 2002 sera un débat politique entre le ministre des Régions, Rémy Trudel, la députée libérale de Bonaventure, Nathalie Normandeau, et le député adéquist de Saguenay, François Corriveau.

En cette période de repositionnement politique, explique M. Belzil, les élus locaux attendent beaucoup de cette rencontre qui servira d'avant-gout à une campagne électorale où les régions auront un rôle majeur à jouer.



| AFFAIRE DES COMMANDITES |

Le Bloc réclame toujours une enquête

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le Bloc québécois revient à la charge dans le dossier du programme des commandites en réclamant la tenue d'une enquête publique indépendante afin de faire toute la lumière sur la dimension politique de l'octroi de contrats accordés à des agences de publicité proches des libéraux de Jean Chrétien.

Le NPD a aussi appuyé cette requête du Bloc hier.

Le député bloquiste Robert Lancôt et son collègue néo-démocrate Pat Martin ont ainsi réagi hier aux résultats d'une enquête interne menée cet été à la demande du ministre des Travaux publics, Ralph Goodale, qui a démontré que près de 20 % des 720 contrats accordés dans le cadre du programme de commandites en-

tre 1997 et 2000 présentaient des irrégularités. Les quelque 130 contrats qui ont été identifiés par les fonctionnaires du ministère comme étant problématiques accaparaient 80 % du total des commandites versées durant cette période, soit environ 96 millions de dollars. De plus, 13 contrats font l'objet d'une enquête de la GRC.

« Il est évident qu'il est plus urgent que jamais de tenir une enquête publique indépendante. Si le gouvernement veut véritablement faire preuve de transparence, il doit accéder à notre demande dans les plus brefs délais », a déclaré M. Lancôt, critique bloquiste en matière de travaux publics. Le député a souligné que l'enquête interne du ministère a relevé des irrégularités qui sont quasi généralisées dans les contrats importants octroyés aux agences de publicité.

M. Lancôt a aussi soutenu que les enquêtes menées par la GRC sur les 13 contrats accordés aux firmes Groupaction, Lafleur Communications et Coffin Communications ne permettront pas d'établir un portrait global de la situation. « M. Goodale s'est lui-même rendu compte de l'énormité de la chose à la suite des résultats de son enquête. Mais son enquête demeure une enquête interne et il faut plus d'indépendance dans ce dossier. Voilà pourquoi il faut une enquête publique », a dit M. Lancôt.

Hier, le député manitobain Pat Martin a salué la décision de M. Goodale d'avoir exigé une enquête interne, mais il a soutenu qu'il faudra plus pour dissiper l'odeur de corruption qui persiste autour de ce programme.



Photo PIERRE CÔTÉ, La Presse ©
Claude Ryan au lancement de son livre, en compagnie de Jean Charest.

Claude Ryan et les valeurs libérales

KARIM BENESSAIEH

AVEC SES propositions simplistes et ultraconservatrices et, surtout, son manque d'histoire, l'Action démocratique du Québec ne tardera pas à connaître un atterrissage douloureux, croit Claude Ryan.

Le vieux routier de la politique est venu hier à la rescousse du Parti libéral du Québec, dont il a été le chef de 1978 à 1982, puis membre du Conseil des ministres de 1985 à 1994. À la demande du chef Jean Charest, qui assistait au lancement officiel hier, il a rédigé un livre définissant les valeurs libérales, dont il fait remonter les origines à 1840, avec le Parti réformiste de Louis-Hippolyte La Fontaine.

Essentiellement, le PLQ s'est défini au cours du 20^e siècle par son attachement aux libertés fondamentales, l'identification au Québec, le développement économique, la justice sociale, le respect de la société civile, la démocratie dans les institutions publiques et l'appartenance canadienne.

C'est cette perspective historique, a déclaré M. Ryan, qui fait actuellement défaut sur la scène politique québécoise et qui expliquerait la montée de l'ADQ. À maintes reprises, l'ancien directeur du *Devoir* en a fait porter le blâme aux médias qui auraient tendance à ne rapporter que l'actualité du jour. « Le Parti libéral, ce sont des valeurs éprouvées par le temps, pas des valeurs mises à jour pour plaire à un auditoire, a-t-il soutenu. L'ADQ peut mettre n'importe quoi dans son programme et dire n'importe quoi. Est-ce que ce sera la même chose dans six mois ou un an ? C'est facile quand on évolue dans une société à la mémoire affaiblie : il suffit de présenter son idée avec élégance. »

M. Ryan juge que les propositions du parti de Mario Dumont sont inspirées des politiques les plus conservatrices qui sont apparues en Amérique du Nord depuis une décennie. À propos du taux de taxe unique, il a rappelé que « même (le président américain) Bush l'avait jugé trop conservateur » et qu'il pénaliserait surtout la classe moyenne. Les bons dans l'éducation sont effectivement appliqués dans quelques États et réservés aux élèves dont les notes sont inférieures à la moyenne, mais « ils posent déjà un gros problème de logistique ». Quant au revenu annuel garanti, « tous les partis se sont penchés là-dessus depuis 20 ans. Ils ne l'ont jamais appliqué parce que personne n'a encore trouvé les réponses ».

Claude Ryan se dit confiant de voir les Québécois changer d'opinion à l'égard de l'ADQ « d'ici quelques mois ». « Je ne crois pas que ça va persister. Je fais confiance à la population québécoise : les choses vont changer et les opinions se replacer. Dans la mesure où l'information est communiquée correctement. »

La Gaspésie fait face à une demande d'injonction permanente de 8 millions

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC — La relance de la Gaspésie à Chandler est mal partie. Le projet de près de 500 millions de dollars doit faire face à une demande d'injonction permanente de huit millions au sujet de la propriété du procédé utilisé à la future usine de Papiers Gaspésia, une technologie évaluée à au moins 19 millions.

Dans la demande d'injonction déposée en Cour supérieure le 3 mai dernier par les avocats de la firme Génivel-BPR contre la société en commandite Papiers Gaspésia, que *La Presse* a obtenue, les demandeurs invoquent la « résiliation unilatérale d'un contrat d'entreprise » au sujet d'une technologie dont ils disent avoir la propriété intellectuelle.

Génivel-BPR, qui a des bureaux partout au Québec et qui travaillait sur la relance de la Gaspésie depuis 1999, réclame donc 5,8 millions en dommages ainsi que des honoraires de 1,9 million de dollars. La firme dit avoir développé, à un coût de 33 millions réévalué ensuite à 19 millions, la technologie de papier couché, destiné à l'impression de magazines, qui sera produit à Chandler. Ce procédé ferait de plus économiser 11 millions par année à l'opérateur de l'usine, Tembec.

Le géant québécois du papier participe à 25 % dans la société en commandite Papiers Gaspésia avec le Fonds de solidarité de la FTQ, 50 %, et la SGF Rexfor, 25 %. Deux ans après la fermeture de la Gaspésia d'Abitibi Consol, ce projet de relance de 493 millions a été annoncé en grande

pompe le 17 décembre dernier par le premier ministre Bernard Landry à Chandler.

Or, BPR était présent dans le dossier de relance de l'usine depuis 1999 avec l'homme d'affaires Clermont Levasseur. À l'automne 2001, M. Levasseur a quitté le dossier au profit de Rexfor et de la FTQ, tandis que Tembec a remplacé BPR comme opérateur de l'usine.

Des négociations ont eu lieu au-delà de l'annonce de la relance en décembre jusqu'au mois de mars dernier lorsque « Gaspésia mit fin unilatéralement au contrat de service de BPR », mais pas sans avoir préalablement « eu accès à une multitude de renseignements et de documents révélant la technologie », indique-t-on dans la poursuite.

Les travaux se poursuivent quand même

Jacques Gingras, l'avocat du cabinet Lavery, De Billy qui représente Génivel-BPR, estime que son client pourrait éventuellement accepter de vendre son procédé, mais cherche d'abord à faire reconnaître ses droits dans cette affaire. « J'ai eu un appel téléphonique aujourd'hui. On est en train de bouger. Longtemps, les portes étaient fermées et personne ne nous parlait. On est ouvert à la médiation », a-t-il indiqué à *La Presse*.

En dépit de la demande d'injonction permanente, les travaux de démolition de l'ancienne usine Gaspésia ont avancé et sont presque terminés. L'excavation devrait bientôt commencer.

La nouvelle société en commandite, Pa-

piers Gaspésia, ne sera toutefois pas au bout de ses peines puisque les firmes d'ingénieurs du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie s'inquiètent aussi du fait que l'opérateur Tembec semble peu intéressé à les impliquer dans le projet.

« On est un peu inquiet du manque de retombées pour les firmes d'ingénieurs dans la région. Un projet de 500 millions voudrait normalement dire des retombées d'honoraires de 5 % chez les firmes professionnelles, soit 20-25 millions. Ce n'est pas rien », affirme Hugues Lantin, directeur de Génigroupe. Cette firme d'ingénieurs, présente dans quatre municipalités du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, dont Chandler, a envoyé une soumission à Tembec au début du mois d'août, mais n'a pas encore reçu d'accusé de réception. « Avec ses 385 millions dans le projet, le gouvernement aurait pu introduire une clause disant qu'un minimum d'entreprises qualifiées de la région doivent être engagées », croit M. Lantin.

Selon un consultant mêlé au dossier, Gilles Couture, ancien vice-président des membres associés de l'Association des manufacturiers de bois de sciage, le gouvernement du Québec aurait dû exiger dans le contrat de Papiers Gaspésia un pourcentage de retombées locales et régionales pour « la main d'oeuvre, les services professionnels et l'achat de matériel et d'équipement ».

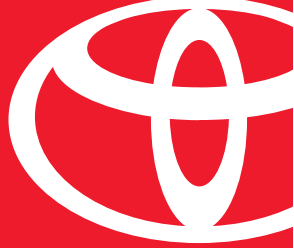
Au mois d'août, plus de 200 personnes devraient travailler sur le chantier de la Gaspésia à Chandler. Ce nombre atteindra 700 au printemps 2003, au plus fort des travaux.



Plans de location de Toyota Crédit Canada Inc. Approbation du crédit requise. *En fonction d'une location-bail de 48 mois et d'un taux de location de 4,9 % sur la Sienna CE Plus (modèle ZF19CS-B) avec acompte de 4 652 \$ ou échange équivalent. Premier paiement et dépôt de garantie de 350 \$ exigés au moment de la livraison. Coût total de la location de 19 003 \$ et prix de l'option d'achat de 14 374,15 \$ basés sur un maximum de 96 000 kilomètres. Des frais de 0,10 \$ s'appliquent pour chaque kilomètre supplémentaire, s'il y a lieu. Allocation de location incluse de 750 \$. Basé sur un PDSF de 28 274 \$. La location inclut un maximum de 1 260 \$ de frais de transport et de préparation. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Offres valables sur tous les modèles Sienna CE Plus 2003 neufs, loués ou achetés avant le 30 septembre 2002. Le concessionnaire peut louer/vendre à prix moindre. Voyez votre concessionnaire Toyota participant pour plus de détails. †Basé sur les essais de l'Insurance Institute for Highway Safety des É.-U. en 1998 pour les collisions frontales déportées à 40 %, à 40 mi/h. Pour obtenir les résultats complets des tests, visitez www.highwaysafety.org. Votre concessionnaire Toyota est fier de commanditer les Jeux olympiques spéciaux et le programme La classe verte Toyota Evergreen.



Un nouveau modèle est censé coûter plus cher. Oups !



TOYOTA
un coup de cœur sans fin

2003 Sienna CE

location à partir de

299 \$

par mois, 48 mois*

La mini-fourgonnette la plus sécuritaire jamais testée par l'I.I.H.S.†

Passez voir le concessionnaire Accés Toyota le plus près de chez vous aujourd'hui. Une expérience d'achat tellement plus sympa. Vous pouvez aussi visiter notre site à www.acces.toyota.ca ou composer le **1 888 Toyota-8**.

Vendredi, samedi et dimanche seulement!
27, 28 et 29 septembre

jours
la Baie

ne ratez pas

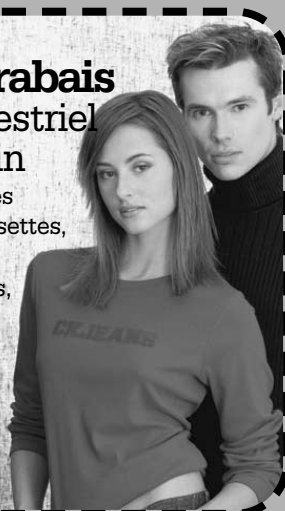
le week-end

**30 %
de rabais**
TOUTES
les tenues
d'extérieur
pour tous



25 % de rabais
solde semestriel
Calvin Klein

Tout ceci : articles
CK Jeans, chaussettes,
sous-vêtements
masculins choisis,
ceintures
et portefeuilles
pour lui
et dessous
féminins.



achat spécial

40 % de rabais
habits de neige
Osh Kosh

Le fabricant liquide!
Choix de 6 modèles. Tailles 2
à 6X. Après les Jours la Baie
139,99 \$ à 159,99 \$.
Jours la Baie 83,99 \$ à 95,99 \$



**40 %
de rabais**
TOUS les collants fins
Classics de Silks
et Sublime de Dim.



pour femme

40 % de rabais

TOUS les soutiens-gorge
et slips WonderBra
et Warner's en boîte
Plus une remise postale
additionnelle de 10 %
de WonderBra.

33 % de rabais

- mode griffée choisie pour elle
Jones New York Sport, Tommy Hilfiger,
Liz Claiborne et bien d'autres.
- mode Levi's®, Ikeda, Tommy
Jeans et Buffalo pour elle

pour femme

achetez-en un, le 2^e

est à 50 % de rabais
slips ou dessous de jour Elita
ou Freestyle de Elita

Le 2^e article doit être de valeur égale ou inférieure.

30 % de rabais

- TOUTE la mode à prix
ordinaire pour elle Mantles^{mc},
ToGo^{mc}, Alia, Alia Sport, Tan Jay,
Villager, Emma James, Haggard[®]
pour elle, Nygård Sport et Evan Picone.
- TOUTES les tenues de nuit
et tous les peignoirs pour elle

bijoux

45 % de rabais

TOUS les bijoux fins diamantés,
gammés, sertis de zircons
cubiques, en perles cultivées
rondes ou d'eau douce

pour homme et enfant

30 % de rabais

- complets Jones New York
- pantalons de ville
et vestons sport Mantles^{mc}
et Jones New York pour lui
- chaussettes pour lui
Exceptions : articles Jockey, Calvin Klein, Tommy
Hilfiger et ceux des promos « 3 paires pour... ».
- TOUTES les chemises de ville
et cravates pour lui
sauf les articles Mantles^{mc}, Alexander Julien, Outline
et « Aubaine la Baie ».
- TOUT le sportswear
masculin Chaps et Izod
- TOUTES les tenues d'extérieur
tout-aller pour lui Mantles^{mc}, ToGo^{mc},
Weatherman et RFT de Rainforest
- tenues mode et d'extérieur
pour enfant
Osh Kosh, Tommy Hilfiger
et Rerun. Bébé et enfant, tailles 0 à 16

20 % de rabais

essentiels et accessoires
de nursery Evenflo, Safety 1st
et Fisher Price[®]

50 % de rabais additionnel

ces articles à prix de liquidation déjà réduit jusqu'à 75 % :
mode, chaussures et bijoux pour toute la famille
ainsi que les accessoires mode et la lingerie pour elle

Sur nos derniers prix étiquetés.

Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : articles « Notre meilleur prix chaque jour », « Nouvellement réduit »,
« Atout griffé », « Achat spécial » et ceux des rayons concédés.



**OBTENEZ JUSQU'À 50 % PLUS DE POINTS* EN UTILISANT CONJOINTEMENT
VOTRE CARTE DE CRÉDIT HBC ET VOTRE CARTE PRIMES HBC.**

*Certaines exceptions s'appliquent. Précisions en magasin.



de notre plus gros solde de la saison!

notre plus bas prix de la saison!

55 % de rabais

bijoux en or
à 10 ct et 14 ct

Exception : articles Charter Collection.



accessoires

40 % de rabais

TOUT CECI : chapeaux,
écharpes et gants pour elle

35 % de rabais

TOUTES les chaussettes
Weekender, American
Essentials et Levi's®
pour elle

30 % de rabais

choix de sacs à main,
portefeuilles et ceintures
pour elle Exceptions : articles
« Aubaine la Baie », Outline®,
Derek Alexander et Liz Claiborne.

30 % de rabais

choix de montres
Timex®, Cardinal, Bulova,
Casio, Seiko, Hugo Max,
Sierra, Perry Ellis et Orléan.

15 % de rabais

TOUS les petits électros
de cuisine et d'hygiène
personnelle



boutique du bain

25 % de rabais

TOUS les miroirs
et toutes les troussees
à cosmétiques

chaussures

50 % de rabais

chaussures pour enfant
Brooks®, Buster Brown^{mc}
et Kangaroos.

40 % de rabais

choix de chaussures
Aerosoles®, Naturalizer®,
Rockport® et Nicole
pour elle

25 % de rabais

TOUTES les chaussures
de marche pour elle et
lui Reebok, Etonic® et Ryka.

notre plus bas prix de la saison!

25 % de rabais

ens. de couteaux
et articles suivis
4-Star de Henckels



pour le foyer et plus

50 % de rabais

• TOUS les duos-sommeil
sauf les modèles Comfort Forme, Home
Studio et la collection Spine Health.
Plus un rabais instantané
de 50 \$ à 200 \$. Formats
une place à très grand lit

• TOUS les contenants
Rubbermaid à aliments

40 % de rabais

litterie ToGo^{mc} en finette
Manor House
et French Country.

25 % de rabais

TOUS les coins-repas
et toutes les salles
à manger Canadel
Chêne ou bouleau.

achat spécial

69⁹⁹

litterie en sac
Springs Home,
une place



seulement 799 \$ moitié prix

canapé Satisfaction
en microfibre

Choix de 7 teintes. Après
les Jours la Baie 1 599 \$.
Causeuse, fauteuil, pouf et canapé-lit
deux places aussi soldés.

au choix, solde 699 \$

fauteuil inclinable
Hampton ou Oakbrook
Seulement @ la Baie.

Après les Jours la Baie 1 199 \$.
Causeuse, fauteuil, pouf et canapé-lit
deux places aussi soldés.

15 % de rabais

TOUS les gros
électros GE
et Profile de GE
Exemple : frigo
classique GE N° 30171
Ord. 1 169,98 \$
Solde 994,98 \$

achats spéciaux

34⁹⁹

polo Chaps Ralph
Lauren en piqué
pour lui
Après les
Jours la Baie
59,99 \$.

14⁹⁹

dormeuses
Osh Kosh
Bébé, tailles 3 à 18
mois. Après les Jours
la Baie 24,99 \$.

7⁹⁹

serviettes de bain
géantes
Fieldcrest

nos plus bas prix de la saison!

55 % de rabais

• TOUS les oreillers ToGo^{mc}
• TOUTES les serviettes ToGo^{mc}
• batterie de cuisine Professional
de Lagostina

50 % à 60 % de rabais

TOUS les bagages
sauf les articles « Aubaine la Baie », Outline et ceux à parois rigides.

50 % de rabais

choix de chaussures de ville et tout-
aller pour lui Mantles^{mc}, Clarks®, Florsheim®,
Nunn Bush® et Bostonian®
Le choix et les marques varient selon le magasin.

45 % de rabais

TOUTES les couettes et tous
les couvre-matelas ToGo^{mc}

33 % de rabais

de ToGo^{mc} et Mantles^{mc} : bijoux en
argent fin, en jade de la C.-B. et ceux
sertis de pierres semi-précieuses

25 % de rabais

TOUTE la verrerie et tous les
articles de service Luigi Bormioli

encore plus

MONDE

CÔTE D'IVOIRE

Une force de maintien de la paix prête à intervenir

d'après AFP

ABIDJAN — La Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) tiendra, après-demain, à Abidjan, un sommet extraordinaire consacré à la crise en Côte d'Ivoire, où les autorités ont décrété hier «zones de guerre» les régions de Bouaké et Korhogo, tenues par les soldats mutins depuis le 19 septembre.

La CEDEAO a annoncé qu'elle n'excluait pas une intervention de sa force de maintien de la paix, l'ECOMOG (Ecomog Monitoring Group, Force d'interposition de la CEDEAO).

Le Nigeria, qui a dépêché trois avions de combat et du personnel militaire en Côte d'Ivoire, a annoncé que ses troupes étaient prêtes à intervenir dans ce pays si le gouvernement du président Laurent Gbagbo en faisait la demande.

La CEDEAO regroupe 15 États, dont la Côte d'Ivoire et le Burkina, accusé par la presse gouvernementale ivoirienne d'être derrière les troubles.

Les militaires français ont évacué hier de Bouaké vers Yamoussoukro, capitale administrative du pays, plus de 1200 étrangers après avoir obtenu une trêve des combats. Une large proportion des personnes évacuées étaient des ressortissants français ou d'autres pays européens, ainsi que des Américains et des Libanais.

Les combats entre mutins et forces loyalistes à Bouaké ont fait au moins une centaine de morts.

Deux avions de transport de troupes américains sont arrivés mercredi à Yamoussoukro, avec à leur bord un nombre de soldats non précisé. Deux cents d'entre eux étaient arrivés à Accra dans la nuit de mardi à mercredi en provenance d'Allemagne.

«La Côte d'Ivoire est confrontée à une agression armée dont l'objectif est de renverser les institutions légales. C'est à une véritable guerre d'occupation de notre territoire que nous assistons», a déclaré hier le ministre ivoirien de la Défense, Moïse Lida Kouassi, parlant d'«agression extérieure» et de «guerre d'occupation».

«Nous déclarons dès cet instant les zones de Bouaké et Korhogo zones de guerre et quiconque se trouvera dans les heures qui viennent dans ces zones, en dehors des forces amies, avec des armes, sera considéré comme un ennemi», a-t-il poursuivi en estimant que son pays se trouvait en état de «légitime défense».

Pour la première fois depuis le début de l'insurrection militaire, un chef des mutins s'est présenté à visage découvert devant la presse. Tuo Fozie a affirmé être le chef des rebelles qui contrôlent Bouaké, deuxième ville de Côte d'Ivoire.

«Il n'y a aucun chef politique derrière nous à ma connaissance», a-t-il déclaré. Le général et ancien chef de la junte Robert Guéi, retourné mort le matin du 19 septembre, ou le président du principal parti d'opposition, Alassane Ouattara, «ne sont pas derrière cette histoire», a-t-il ajouté, précisant que des militaires ivoiriens en exil, dont il fait lui-même partie, étaient à l'origine du soulèvement.

Depuis le 19 septembre, les troubles militaires en Côte d'Ivoire ont fait plusieurs centaines de morts dont, outre Robert Guéi, le ministre de l'Intérieur, Émile Boga Dou-dou.

EXPRESS INTERNATIONAL

Maroc: crucial

QUELQUE 14 millions de Marocains sont appelés aux urnes aujourd'hui pour élire les 325 députés de la Chambre des représentants, choisis parmi les candidats de 26 partis politiques en lice. C'est un rendez-vous crucial pour mesurer les avancées «démocratiques» du royaume après cinq ans du gouvernement «d'alternance» confié en 1998 par le défunt roi Hassan II au socialiste Abderrahmane Youssoufi.

— d'après AFP

Russie: débordement

DES COMBATS sanglants ont opposé hier en Ingouchie, république russe voisine de la Tchétchénie, des combattants tchétchènes et l'armée russe qui pilonnait, à l'aide de l'aviation et de l'artillerie, un village de montagne, faisant fuir des centaines de civils. Il s'agissait des combats les plus importants sur le territoire ingouche depuis le début du conflit russo-tchétchène il y a trois ans. Les rebelles ont abattu un hélicoptère militaire Mi-24, causant la mort des deux pilotes russes.

— d'après AFP

Week-end chaud à Washington

Manifestations contre le FMI et la Banque mondiale



MARTIN VALLIÈRES

LA PRESSE À WASHINGTON

DES MILLIERS DE manifestants sont attendus aujourd'hui et ce week-end au centre-ville de Washington, à l'occasion des assemblées annuelles du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, qui ont leur siège social respectif à quelques coins de rue de la Maison-Blanche.

Ces assemblées réunissent les ministres des Finances et des hauts fonctionnaires de plusieurs pays. Le ministre canadien des Finances, John Manley, participera aussi à des réunions avec ses homologues des Amériques et des pays du G-7.

Manifs pacifiques

Les organisateurs des manifestations disent vouloir dénoncer pacifiquement mais bruyamment les politiques du FMI et de la Banque mondiale, en particulier leurs effets dans les pays en voie de développement.

Mais les autorités policières de la capitale américaine, qui s'attendent aux plus grosses manifestations de l'après 11 septembre, ont organisé un grand déploiement. Au moins 3200 policiers sont mobilisés, dont la moitié provenant de l'extérieur

de Washington. Les quadrilatères où sont situés le FMI et la Banque mondiale sont ceinturés de barricades temporaires. Depuis des jours, les autorités municipales conseillent aux employeurs de prévoir des lieux de travail alternatifs pour aujourd'hui ou d'accorder une journée de congé à leurs employés.

Il faut dire que Washington a un souvenir amer des dernières manifestations d'envergure contre le FMI et la Banque mondiale. C'était en avril 2000. La convergence de 20 000 manifestants au centre-ville avait dégénéré en actes de violence et de vandalisme. Les policiers avaient appréhendé 1300 manifestants, dont plusieurs un peu trop brutalement, avait-on appris par la suite.

Cette fois-ci, les organisateurs des manifestations attendent des milliers de participants d'un peu partout aux États-Unis, mais aussi du Canada. Plusieurs membres de groupes opposés à la mondialisation de l'économie, et qui sont actifs sur d'autres continents, sont attendus aussi dans la capitale américaine. « Nous voulons manifester notre solidarité avec les peuples de la terre qui souffrent des effets des politiques du FMI et de la Banque mondiale, qui privilégient les profits des corporations au détriment des besoins fondamentaux des gens. Ces politiques sont un échec. C'est le temps de passer à d'autres idées », selon Njoki Njoroge Njehu, militante originaire du Kenya et coordonnatrice du groupe

« 50 Years is Enough ». Ce groupe préconise une réforme majeure ou le démantèlement du FMI et de la Banque mondiale. Mme Njehu participait mercredi à Washington à une conférence de presse en compagnie de représentants de groupes étrangers qui dénoncent les politiques de mondialisation. Parmi eux, une Argentine d'âge mûr, Nora Cortinas, directrice des Mères de la Place de Mayo, un groupe fondé à la mémoire des disparus sous la junte militaires, dans les années 1970. Elle a affirmé que la crise économique et sociale dans son pays démontrait l'impact des politiques du FMI. « Elles ont provoqué une situation de dictature économique et d'oppression financière », a-t-elle indiqué.

Plus de critiques

Ces militants croient que le moment est propice pour que l'opinion publique se fasse plus critique envers des organisations financières internationales comme le FMI et la Banque mondiale.

Après les manifestations d'éclat à Seattle, à Gênes et à Québec (lors du Sommet des Amériques en avril 2001), le débat sur la mondialisation de l'économie avait été relégué au second plan de l'actualité par les attentats du 11 septembre 2001.

Mais entre-temps, alors que l'économie mondiale battait de l'aile, avec une brève récession aux États-Unis, des pays comme l'Argentine et le Brésil, qui semblaient des cas modèles pour le FMI et la

Banque mondiale, se sont retrouvés à nouveau en crises financières et monétaires.

« Ce qui se passe en Amérique latine alimente la contestation des politiques de développement économique par la libéralisation des marchés et les privatisations. Or, ces politiques découlent du consensus de Washington, conclu à la fin des années 1980 au FMI et à la Banque mondiale », a expliqué Carol Graham, directrice de recherche à l'Institut Brookings de Washington, lors d'un séminaire sur le sujet en début de semaine.

« Même des gens qui étaient les plus favorables à l'économie de marché comme moyen de développement, des gens qui sont à l'aise financièrement et ont un niveau élevé de scolarité, remettent en question le bien fondé de ces politiques de libéralisation accélérée. »

À l'Institut Cato de Washington, réputé très favorable à l'économie de marché, le spécialiste des politiques commerciales, Brink Lindsey, a indiqué que « la mondialisation s'est avéré beaucoup plus difficile pour les pays en développement que plusieurs d'entre nous s'y attendaient ». « Durant les années 1990, il y avait cette impression que tout pays qui ouvrirait son marché, contrôlait l'inflation et privatisait son économie attirerait des investisseurs étrangers et accélérerait sa croissance économique. Mais la réalité s'est malheureusement avérée beaucoup plus compliquée que ça », selon M. Lindsey, cité par le quotidien *Washington Post*.

Terrorisme et sionisme

Un Canado-Palestinien dénonce la «dépossession et le nettoyage ethnique»

JOONEED KHAN

Ismail Zayid en a gros sur le coeur contre le soutien de son pays d'adoption, le Canada, à la dépossession de sa patrie d'origine, la Palestine, par Israël. Et il l'a dit hier en conférence de presse à Montréal.

Il devait reprendre, en développant, ce thème de « la dépossession et (du) nettoyage ethnique » en Palestine dans une conférence qui s'annonçait chaude et tendue en soirée à l'Université McGill, à l'invitation des Palestiniens et Juifs Unis (PAJU) et de Solidarité pour les droits humains des Palestiniens (SDHP).

Mais il a davantage mis l'accent, à sa rencontre de presse au siège de la CSN, sur « le rôle du terrorisme dans la propagation de l'entreprise sioniste », y compris sur « l'usage du terrorisme sioniste contre des juifs et contre des cibles occidentales pour jeter le blâme sur d'autres et pour promouvoir le sionisme ».

Médecin pathologiste formé à Londres, et installé depuis 1972 à Halifax, le Dr Zayid a cité trois cas : l'explosion du navire *Patria* dans le port de Haïfa en 1940, tuant plus de 200 immigrants juifs ; les attentats de 1950-51 contre des synagogues de Bagdad pour semer la panique chez les juifs d'Irak et les contraindre à émigrer en Israël ; et « l'affaire Lavon » ou les attentats de 1954 contre des intérêts occidentaux en Égypte pour blâmer les Frères musulmans, et braquer Londres et Washington contre Le Caire.

« Le naufrage du *Patria*, provoqué par le mouvement Irgoun, devait servir à blâmer les Britanniques qui limitaient l'immigration juive après la révolte des Palestiniens », a dit le Dr Zayid. Au site web du *Jewish Virtual Library*, le professeur Yehuda Lapidot parle du « sabotage » du *Patria* par la Hagana, mais il estime qu'il a coulé plus vite que prévu, d'où le lourd bilan humain.

L'affaire Lavon et les attentats contre les synagogues de Bagdad sont documentés par l'auteur David



Photo Reuters

Le chef artificier du Hamas, Mohammed Deif, l'un des terroristes palestiniens les plus recherchés par Israël, a été la cible, hier, d'une attaque aux roquettes lancées par un hélicoptère, dans la ville de Gaza. Les Israéliens pensent qu'il a été tué, les Palestiniens affirment qu'il ne se trouvait pas dans la voiture visée. Selon le Hamas, le raid a fait deux morts, les gardes du corps de Deif. Trente-cinq passants ont été blessés.

Hirst dans le livre *The Gun and the Olive Branch*. L'affaire de Bagdad a aussi fait l'objet d'un retentissant procès en Israël, intenté par le fils d'une des victimes, a dit le Dr Zayid. « Les attentats furent vite qualifiés d'antisémites et attribués aux extrémistes arabes, dit Hirst. La révélation de leur origine sioniste fut une bombe en soi. »

À propos du Canada, l'ancien prof de l'Université Dalhousie, qui préside l'Association Canado-Palestine, a dénoncé « l'infamie » de Canada Park, un espace vert de 7500 acres établi sur trois villages palestiniens rasés par Israël après la guerre de 1967.

Ces villages — Yula, Imwass (l'Emmaüs biblique) et Beit Nouba (village natal d'Ismail Zayid) — avaient 17 000 habitants au total. Ils furent chassés. « Ceux qui refusèrent de partir furent enterrés vivants sous les décombres », dit le Dr Zayid.

« Ce Canada Park a été construit grâce à 15 millions de dollars exempts d'impôts recueillis par le Jewish National Fund du Canada en 1973. Il comprend des plaques portant le nom de donateurs. Les guides ne parlent jamais des villages détruits. C'est une honte personnelle pour moi en tant que Canadien palestinien », dit-il.

À ce sujet, le Dr Zayid a aussi dénoncé la censure et le renvoi du chroniqueur autochtone Doug Cuthand par le quotidien *Regina Leader-Post*, de Saskatchewan, pour avoir comparé la dépossession des Palestiniens à celles des peuples autochtones du Canada.

Ce journal fait partie de l'empire CanWest, de la famille Asper, qui fait beaucoup parler de lui pour ses positions pro-Israël. La famille Asper avait aussi organisé la récente conférence avortée de Benjamin Netanyahu, l'ancien premier ministre israélien de droite, à Montréal.

L'Université Concoria a imposé un moratoire sur le Proche-Orient après ce fiasco ; une causerie du Dr Norman Finkelstein, ainsi que la conférence du Dr Zayid, ont été affectées, cette dernière ayant été transférée à McGill hier soir.

Aux journalistes qui demandaient s'ils redoutaient une reprise des événements de Concordia, Dan Saykly, du PAJU, a assuré que la conférence aurait lieu comme prévu. « C'est ouvert au public, les portes seront fermées une fois la salle pleine et les chahuteurs seront escortés dehors », a-t-il dit.

Donald Paterson, membre du PAJU qui a présenté le Dr Zayid, a insisté que « le PAJU est pour les droits des Palestiniens, mais il est aussi pour le droit d'Israël d'exister ». « Nous croyons que la paix passe par la fin de l'occupation israélienne », a-t-il dit, approuvée par Mme Janet Weinroth, autre membre du PAJU.

Un explosif retrouvé dans un avion en France

Associated Press

PARIS — L'explosif retrouvé mercredi soir entre deux accoudoirs d'un Boeing 737 de Royal Air Maroc (RAM) à l'aéroport de Metz-Nancy-Lorraine, en France, est le même que celui qu'avait dissimulé Richard Reid dans ses chaussures pour faire exploser un vol Paris / Miami en décembre 2001, a-t-on appris de source judiciaire.

Ce pain de pentrite d'environ 100 grammes, enveloppé dans du papier métallisé, a été retrouvé vers 22 h 30 après l'atterrissage de ce Boeing 737 qui assurait la liaison Marrakech-Metz-Nancy-Lorraine. L'avion était parti de Marseille dans la journée.

Des sources judiciaires françaises ont qualifié d'« inquiétante » la découverte de cet explosif, suffisant pour faire exploser l'avion. Cependant,

les enquêteurs n'ont pas retrouvé de système de mise à feu.

La section antiterroriste du parquet de Paris a été saisie de l'enquête dans la matinée d'hier.

Des sources judiciaires indiquent que l'avion semble avoir été nettoyé après son escale à Marrakech avant de repartir pour la France. Par ailleurs, l'équipage de cet avion est actuellement interrogé par les enquêteurs marocains. Le Boeing est reparti dans la soirée de mercredi avec d'autres passagers.

L'explosif a été trouvé entre les accoudoirs par l'équipe cynophile des douanes qui effectuait un contrôle régulier après le débarquement des passagers en milieu de soirée.

La section antiterroriste du parquet de Paris n'a été prévenue qu'hier matin de la découverte de cet explosif, a-t-on précisé de sources judiciaires.

Les services douaniers ont d'abord ouvert une enquête pour importation illicite de marchandises avant d'alerter la gendarmerie des transports aériens. Celle-ci a prévenu la préfecture qui a saisi le parquet de Nancy. Ce dernier a avisé en début de matinée le parquet de Paris, compétent pour les affaires de terrorisme.

La pentrite (ou tétranitrate de pentaérythritol), qu'on retrouve dans le plastic Semtex, a notamment été utilisée pour faire sauter le Boeing 747 de la Pan Am au-dessus de Lockerbie (Écosse) en 1988 et le DC10 d'UTA l'année suivante dans le désert du Ténéré (Niger).

Le Britannique Richard Reid, 28 ans, passager du vol d'American Airlines reliant Paris à Miami le 22 décembre 2001, avait tenté de mettre le feu à ses chaussures, munies d'un détonateur, à l'aide d'allumettes.

La Presse

27 septembre 2002

Page A10 manquante

Forum

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
 GUY CREVIER > Président et éditeur
 MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint
 PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

Triste anniversaire



Aujourd'hui ou demain, selon la vision que chacun a du réel début de l'affaire, on marque au Proche-Orient un bien triste anniversaire : celui de la deuxième Intifada qui, depuis septembre 2000, ensanglante Israël et les territoires palestiniens, affame les populations, ruine l'économie, empoisonne le climat politique de la planète entière.

Il y a deux ans, donc, le 28 septembre, Ariel Sharon (alors chef de l'Opposition) visitait l'Esplanade des Mosquées — le Mont du Temple — à Jérusalem, lieu saint à la fois de l'islam et du judaïsme. Il déclenchait ainsi la fureur de la population musulmane, provoquant les premiers affrontements de masse avec la police. Mais la veille, déjà, un soldat israélien avait été tué par l'explosion d'une bombe dans la bande de Gaza.

Quoi qu'il en soit, c'est peu de dire que personne ne sort gagnant de ces 24 mois de malheur absolu.

D'abord, l'hécatombe : 1865 Palestiniens (1,2 % de la population de la Cisjordanie et de la bande de Gaza) et 613 Israéliens sont morts de ce conflit. Sans parler de quelque chose comme 45 000 blessés, dont quelques milliers demeureront handicapés. Des deux côtés, la terreur, la peur constante des « martyrs » ou des chars, est ainsi devenue une composante de la vie quotidienne.

Ensuite, les effets de cette tuerie : la faim, le chômage, la destruction, la réoccupation des territoires autonomes, la décomposition de l'Autorité palestinienne, l'écroulement de l'économie.

La proportion de Palestiniens vivant sous le seuil de la pauvreté — deux dollars (US) par jour — atteint aujourd'hui les 46 %. Presque le quart des enfants souffrent de malnutrition, ce qui précipite ces territoires dans le même type de misère que vivent certains pays

Un autre casse-tête

Quelques mois de la fin de son mandat, le gouvernement péquiste décide de créer un super ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche, qui sera dirigé par M^{me} Pauline Marois.

Les raisons pour justifier le nouveau ministère sont loin d'être convaincantes.

Question d'efficacité, de rapprochement entre l'entrepreneur et le gouvernement, de guichet unique et de meilleure harmonisation des politiques liées à l'Économie et à l'Industrie, avancent M. Bernard Landry et sa collègue.

Il est difficile de voir concrètement où sont les gains administratifs et les avantages pour le milieu des affaires. D'autant plus que la nouvelle structure ne produira des économies que dans deux ans seulement.

Les fonctions du ministère des Finances comme celles du ministère de l'Industrie sont suffisamment importantes pour relever de deux appareils gouvernementaux distincts et de personnes différentes.

Les premières indications montrent en effet que la mise en place

Les leçons d'un miracle

Il faudra attendre les résultats de l'enquête pour savoir ce qui est arrivé, exactement, sur l'autoroute 10 hier matin. Mais pas besoin d'enquête pour savoir que l'automobiliste québécois conduit excessivement vite, et suit de trop près les véhicules qui le précèdent.

On voit régulièrement sur nos autoroutes des pelotons de dizaines de voitures et de camions roulant à toute allure, avec à peine quelques pieds les séparant les uns des autres. Il est écrit dans le ciel qui si un incident se produit devant, il y aura carambolage. Hier, c'était le brouillard. Résultat, un mort et plusieurs blessés. À Saint-Michel-de-Bellechasse, en 1999, c'était un chantier. Résultat, quatre morts.

Quelle est la distance « prudente et raisonnable » (l'expression du

africains. Le chômage est passé de 10 à 46 % — certains avancent même le chiffre de 65 % — et ce, notamment sous l'effet de la perte de 75 000 emplois occupés par des Palestiniens en Israël. Le produit intérieur brut a chuté de 45 %. Les destructions matérielles vont bientôt toucher le demi-milliard de dollars. Les services publics se sont effondrés parce que l'Autorité palestinienne est largement privée de revenus.

Bref, au mieux, si le conflit se réglait demain, il faudrait de cinq à sept ans pour remettre les choses en l'état où elles se trouvaient en septembre 2000.

Sans compter que les morts, eux, ne reviendront pas.

Et le conflit ne se règlera pas demain.

De nouvelles violences ont fait plusieurs morts, hier, dans la bande de Gaza. Et le siège du quartier général de Yasser Arafat se poursuivait, après que le premier ministre Sharon eut rejeté une nouvelle résolution des Nations unies l'enjoignant de mettre fin à cette situation...

Ce qui conduit à l'ultime effet de la deuxième Intifada, celui qu'elle a sur la scène internationale. La tragique dévaluation de l'ONU. Le relatif braquage du monde arabe. La renaissance du radicalisme idéologique — lequel, on l'a vu récemment, se fait sentir jusqu'à l'université Concordia ! Et, jusqu'à un certain point, la justification par certaines « consciences » faibles et vulnérables de l'injustifiable, c'est-à-dire du recours au terrorisme aveugle et à l'assassinat d'innocents.

On l'a dit et redit : en pratique, le contentieux israélo-palestinien est devenu un conflit sans solution, même si celle-ci existe sur papier.

C'est évidemment tragique pour les populations concernées. Mais ça l'est aussi pour le genre humain dans son ensemble, qui renoue sur les rives de la Méditerranée — berceau de l'humanité — avec ses vieux démons, l'intolérance, l'autodestruction, la lugubre fascination qu'exerce la mort.

du nouveau ministère est le fruit d'une longue bataille entre les deux portefeuilles.

M^{me} Lucie Papineau était jusqu'ici ministre déléguée à l'Industrie.

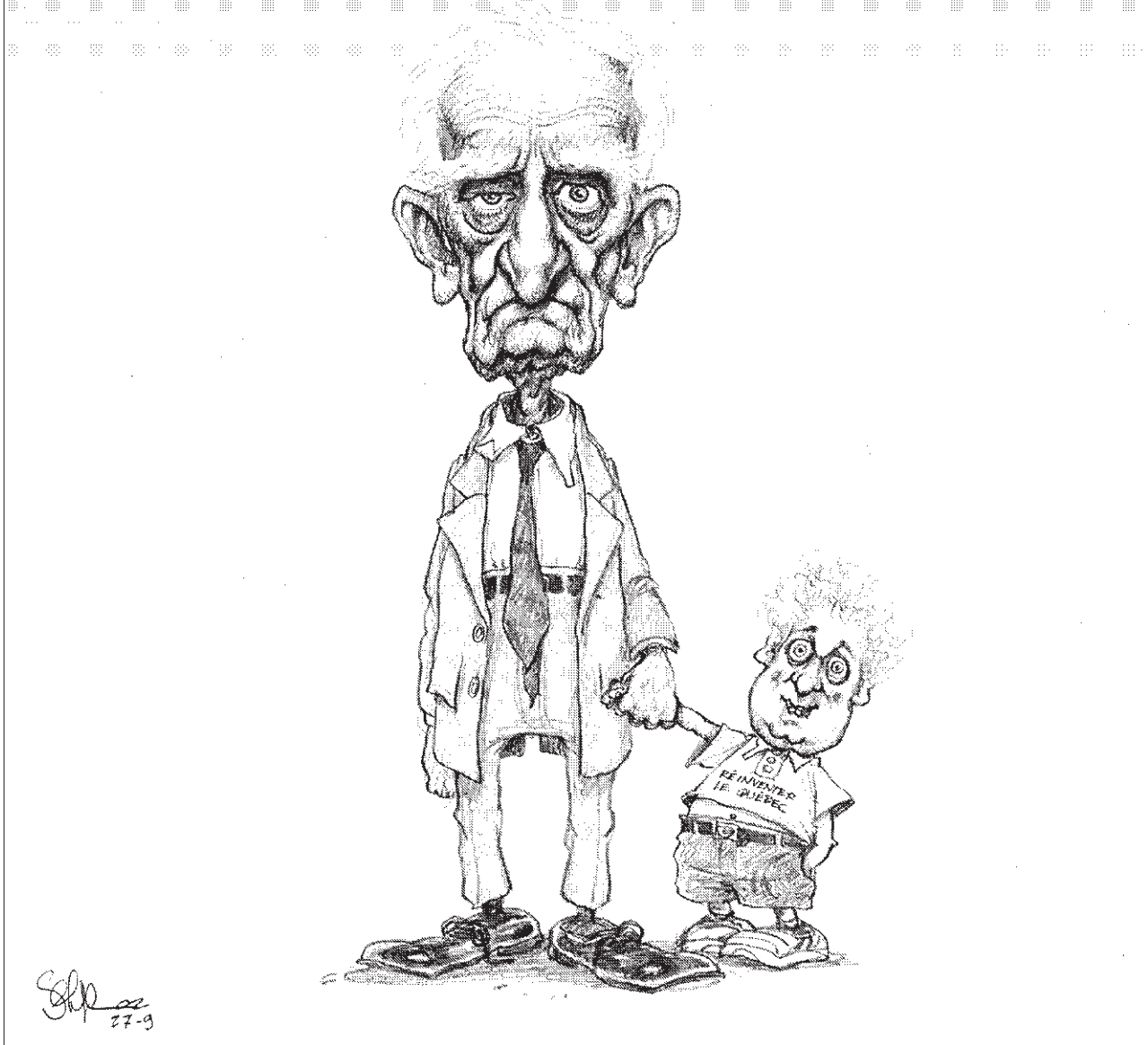
Au cours des dernières années, le portefeuille de l'Industrie a changé de statut à cinq reprises. C'est donc la sixième transformation qui vient d'être entreprise. Dans moins d'un an, un autre gouvernement sera élu, et, s'il y a un nouveau parti au pouvoir, il voudra apporter sa propre vision et changer encore une fois l'appareil administratif.

Compte tenu des dossiers majeurs à venir, tels la négociation avec Ottawa sur la péréquation, la poursuite du budget équilibré et le financement des services de santé, le responsable des Finances a du travail amplement pour se concentrer uniquement sur ces enjeux.

Il y a assez de vrais problèmes au Québec actuellement sans qu'il ne soit nécessaire d'en ajouter de nouveaux. Encore moins d'inventer un autre casse-tête, à caractère bureaucratique par surcroît.

Maurice Jannard

LE NOUVEAU VISAGE DU PARTI LIBÉRAL



Serge.Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

LA BOÎTE AUX LETTRES

La médecine au noir

QUE SE passe-t-il quand une denrée ou un service se raréfie ? Sa valeur augmente. C'est ce qui risque de survenir avec la conscription des médecins. La valeur des médecins spécialistes augmentera, du moins dans les grands centres, lorsque ceux-ci seront envoyés dans les régions ou condamnés à effectuer des tâches qui ne répondent pas aux besoins de la population.

Les listes d'attente pour consulter un spécialiste, actuellement de 3 à 6 mois, atteindront facilement 12 mois pour 80 % de la population québécoise. Les gens seront de plus en plus disposés à payer de leur poche pour consulter un spécialiste en cachette dans des délais raisonnables ce qui rendra la médecine publique davantage inaccessible.

Ce système à deux vitesses est le résultat inévitable d'une médecine publique inefficace, contrôlée par les bureaucrates. Cette dynamique est d'ailleurs déjà en place dans plusieurs pays où la médecine est étatisée.

FRANÇOIS GRAND'MAISON
médecin

Les familles des victimes, alors ?

Monsieur le ministre Ménard, J'AI LU dans *La Presse* que vous ne souhaitiez pas pénaliser les familles des chauffards criminels. Êtes-vous complètement inconscient ? Que faites-vous des familles des victimes ?

Personnellement, je n'ai jamais eu à vivre une tragédie de ce genre mais je peux imaginer toute la souffrance que ces gens doivent subir par la perte d'une personne qui leur était chère.

Si le chauffard est autant

indemnisé que la victime, où est la justice dans tout ça. Votre soit-disant impartialité n'apporte que la haine pour les survivants de la victime du drame.

Sans vouloir toucher aux familles des chauffards, très souvent ce sont des récidivistes et dans beaucoup de cas, ce serait une délivrance pour les familles de ces criminels de les éliminer pour quelque temps de la société.

YVON BÉGIN
Sainte-Martine

L'éloge de la fuite

M. Pratte, VOS OBSERVATIONS (*La Presse*, 26 septembre) sur certains comportements malheureusement grandissants aux abords des ponts entre Montréal et la Rive-Sud sont très intéressantes. Pour ma part, je dois dire que j'ai fui ce phénomène de frustrations matinales pour m'installer dans un endroit moins populeux que la Rive-Sud. Je demeure toujours hors de l'Île de Montréal et je dois toujours emprunter un pont pour me rendre à mon travail à Dorval ; mais il y a beaucoup moins de circulation à partir de l'endroit où je demeure présentement.

Maintenant je ris lorsque j'entends à la radio que les gens de la Rive-Sud doivent faire la queue pendant de longues minutes afin de seulement emprunter un pont qui les mènera sur l'île de Montréal. Je suis moins stressé au volant et je me permets même de réduire ma vitesse pour économiser de l'essence.

Tant et aussi longtemps que nos dirigeants et penseurs n'arriveront pas à comprendre que ça prend des solutions concertées pour solutionner les problèmes de circulation automobile sur la rive sud de

Montréal, vous n'avez pas fini de voir ce malheureux comportement irresponsable et méprisant de la part de plus en plus de conducteurs égoïstes et sans courtoisie.

CHRISTIAN DAVID
Saint-Lazare

Maison nette

DANS LES médias, on voit les leaders des syndicats gouvernementaux jouer les vierges offensées et aiguïser leurs couteaux devant le discours du chef le l'ADQ, qui parle de diminuer de 25 % la fonction publique. Les syndicats tentent désespérément de nous faire gober que le jeu de la chaise musicale, à la Duplessis, reviendrait rapidement dans la fonction publique : foutaise.

Il y a une différence fondamentale entre le patronage et l'idée de dégraisser l'appareil gouvernemental sclérosé par son nombre de fonctionnaires. Tout ce beau monde, apparemment mal rémunéré, veut garder son emploi, peu importe s'il y a du travail ou non. Le patron de ceux-ci n'est guère mieux : il veut garder tout ce beau monde, son budget et sa job ! Une chose est certaine : aucun patron ne va avouer qu'il a trop d'employés.

Il faut évidemment éviter de leur demander et faire le ménage qui s'impose. Le PQ est passé maître dans l'art de tout « régir » et de créer des organismes bidons. C'est ainsi, au fil des années, que l'on en est arrivé à avoir, per capita, probablement le plus grand nombre de fonctionnaires en Amérique du Nord. La comparaison avec l'Ontario parle d'elle-même et est carrément gênante.

ROBERT VALLÉE
Brossard



PHOTO LA PRESSE

Agissez maintenant!

TRISTESSE, colère, fatalisme. Voilà les sentiments qui m'assaillent à la suite du carambolage survenu hier matin sur l'autoroute 10.

Malheureusement, cet accident ne sera pas le dernier du genre si nos dirigeants continuent à ne pas faire respecter les lois déjà en vigueur.

Combien de fois ai-je été doublée par ces poids lourds sur nos autoroutes et ce, même si je roule à 110-115 km/h. Après m'avoir bien démontré, en me collant au derrière, que je les retarde à cette vitesse, même si la limite est de 100 km/h, ils me dépassent à une vitesse telle que j'en ai des frissons. Chaque fois, je me dis que je l'ai échappé belle.

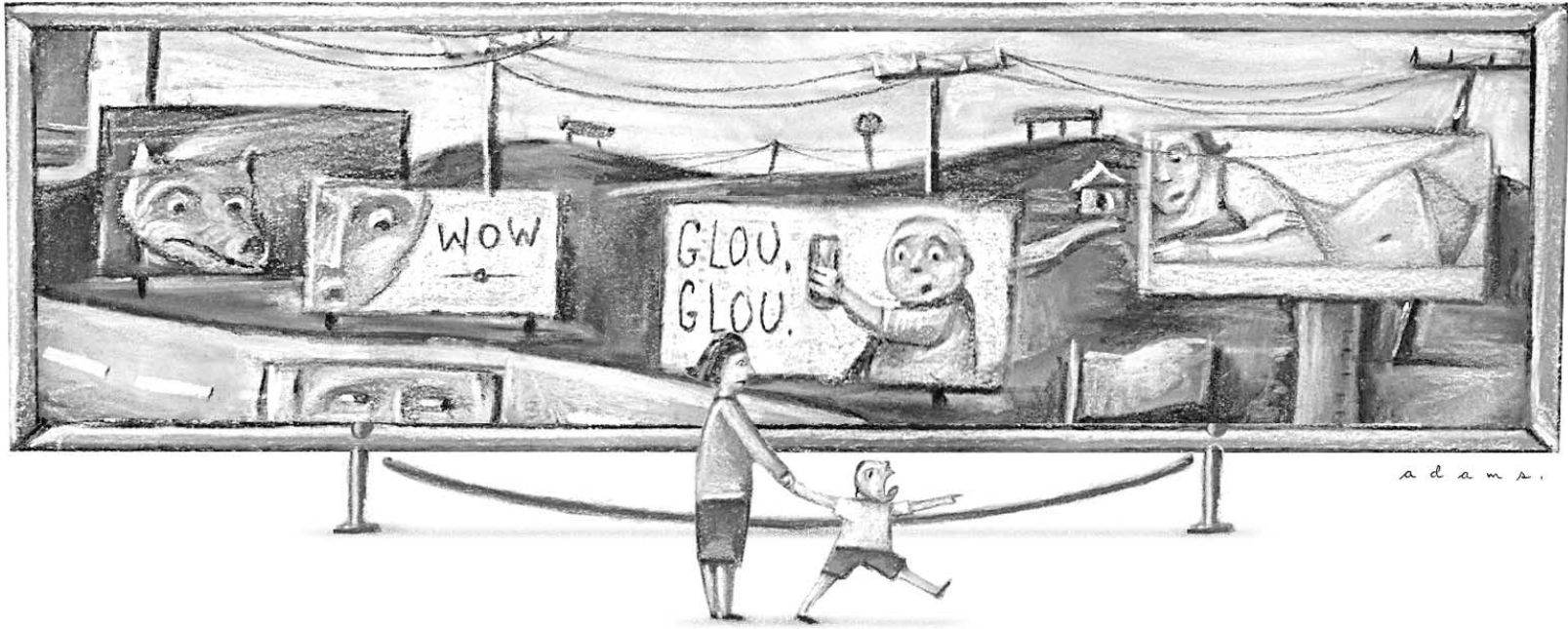
Pourquoi imposer des limites de vitesse et des lois si personne ne les fait respecter ? Jamais je n'ai vu un

policier donner une contravention à un camion sur une autoroute. Ceux-ci se croient tout permis. Sous prétexte qu'ils ont une livraison à faire dans une limite de temps, ils deviennent un danger public.

Si, comme ce fut le cas hier matin, ils doivent freiner, il est déjà trop tard. La catastrophe est arrivée. Qu'attendent nos autorités pour agir ? Une autre hécatombe ? Au Québec il est dangereux de circuler sur nos routes, car ces monstres de la route n'ont qu'une idée en tête, leur livraison en un temps record. Agissez maintenant, sinon il y aura d'autres carambolages comme ce matin sur la 10.

DIANE DESCHÂTELETS-CARDIN
Montréal

Forum



Le Québec est-il laid ?

Le 14 septembre dernier, notre journaliste Nicolas Bérubé posait cette question à nos lecteurs ; nous publions aujourd'hui un certain nombre des courriels reçus et la réponse est indiscutablement OUI.

Des « ratoueurs » ?

M. Bérubé,
LE GOUVERNEMENT du Québec avait interdit les annonces dans les champs aux compagnies comme Mediacom. La compagnie Omni, plus ratoureuse, a décidé de donner des « cotes » aux municipalités qui acceptent sur leurs territoires ces horreurs. Comme c'est une source de revenus pour les villes, le gouvernement ne fait rien. C'est exactement comme les vidéopokers : quand c'était la pègre qui en retirait le profit, c'était pas correct. Maintenant que c'est Loto-Québec qui empoche et donne des ristournes au gouvernement, celui-ci donne sa bénédiction. Pour de l'argent, le gouvernement est prêt à accepter n'importe quoi.

MARIO QUIMET

La ville en campagne

J'HABITE dans les Laurentides à temps partiel où je suis président du Club de plein air de Val-Morin. Notre organisme, qui compte près de 70 membres, a une vocation qui va bien au delà de l'organisation d'activités de plein air : nous cherchons à protéger du mieux possible l'aspect campagnard de notre région par des interventions auprès des élus régionaux et municipaux. Intervention contre l'épandage massif de sel à déglacer sur les chemins, contre l'utilisation des pesticides et insecticides, protection des sentiers de ski de fond et autres.

Par cette expérience, j'ai pu constater une situation paradoxale ; celle de voir une urbanisation s'installer dans un environnement rural, ce désir, par certains dirigeants et citoyens, de voir la campagne devenir une ville.

J'ai à l'occasion, lors de certaines interventions, fait cette comparaison entre les villages anglophones de l'Estrie et ceux des Laurentides sur des sujets comme le patrimoine architectural, la protection des arbres, la surabondance de panneaux publicitaires (comme le long de l'autoroute des Laurentides). Peut-être qu'avec le temps notre travail et celui de tous ceux, qui comme nous, croient à la protection du patrimoine visuel aura un effet bénéfice sur nos dirigeants, souhaitons-le.

MARC GADOURY

Cinquante ans de retard

BRAVO POUR votre article dans *La Presse* sur la laideur du paysage architectural du Québec. Comment expliquer ce silence convenu autour de l'horreur de presque tous les villages ? Est-ce dû à une ignorance crasse ou pire, à une sorte de nationalisme dévoyé ? Il faut être aveugle (ou aveuglé) pour ne pas voir que les quelques villages qui ont échappé au massacre architectural (ex : Kamouraska ou Le Portage) l'ont été à cause des touristes souvent anglophones qui eux, ont su préserver l'architecture originale. N'en déplaise aux chantes du gnan-gnan du *self-esteem*, nous avons au moins 50 ans de retard par rapport à la Nouvelle-Angleterre en ce qui concerne les règles élémentaires de la préservation du patrimoine et de l'harmonisation des nouvelles constructions avec le paysage existant.

PAULE SAINT- HILAIRE

Pour l'élite ?

Monsieur Bérubé,
J'AI TROUVÉ votre article sur le Québec laid très pertinent. Je pense cela depuis des années et suis constamment désolée de voir que l'on se gargarise du beau Québec sans faire plus attention et prendre des actions concrètes pour que nos villes tout autant que nos campagnes soient plus belles et mieux entretenues. J'ai également apprécié que vous attaquiez le préjugé selon lequel de telles préoccupations soient élitistes. Je suis travailleuse sociale en milieu défavorisé et je sais ce qu'est une priorité. Je demeure convaincue que le Québec gagnerait à mettre réellement en valeur son territoire et sa nature au lieu de tuer la poule aux oeufs d'or ou la laisser étouffer sous la ferraille ou la publicité sauvage.

ANNIE VEILLETTE

Le « droit au beau »

JEAN ROBIN

L'auteur est un professeur d'université de Sherbrooke à la retraite.

LE QUÉBEC est pour le moins malmené, surtout dans ses espaces urbains. À mon sens, trois explications peuvent être avancées.

Première explication, fort simple, trop simple peut-être : le laxisme de l'administration de l'urbanisme. Après tout, pourrait-on penser, il n'y a qu'à opposer un refus de permis de bâtir à toutes ces horreurs, et réprimer celles qui s'installent sans autorisation. Mais la logique de ce beau raisonnement ne résiste guère à la connaissance des faits. D'abord, l'application, même impitoyable, de règlements impopulaires n'a jamais dissuadé ceux qui n'en saisissaient pas le sens de chercher à les contourner. Les horreurs dont il est fait état ne se produisent-elles pas en dépit d'un plan d'aménagement du territoire qui, si je ne m'abuse, date de 1966 ? Ensuite, à supposer même que l'administration de l'urbanisme ait voulu se livrer un jour à un contrôle sévère et omniprésent, ses effectifs sur le terrain

sont-ils suffisants pour que l'entreprise ne soit pas parfaitement vaine ?

Le rôle de l'État

Deuxième explication, nettement moins sommaire : la faiblesse même de la main publique québécoise en matière d'urbanisme n'est pas due au hasard. Elle reflète des choix politiques, qui ont donné la priorité à bien d'autres exigences qu'un aménagement du territoire de qualité, ce dernier se voyant relégué au rôle de parent pauvre. Le recrutement d'urbanistes professionnels dans les administrations municipales est une dépense publique tenue pour non prioritaire ou, dans les pires des cas, pour superflue au Québec. Ici, il faut être bien clair sur le fait que les choix politiques eux-mêmes ne sont jamais que la résultante d'un certain consensus populaire, au moins tacite : si vraiment l'anarchie urbanistique était apparue comme désastreuse ou insupportable au corps électoral, il l'aurait déjà manifesté dans les scrutins, comme il a commencé de le faire en matière d'environnement. Mais bien que les deux matières soient éminemment connexes, l'aménage-

ment du territoire, et surtout sa composante plus proprement esthétique, l'art urbanistique, ne sont pas encore devenus des thèmes électoraux aussi porteurs que l'écologie. Une certaine éducation du public reste à être faite.

Propriété foncière

Troisième explication : les Québécois, dans leur ensemble, manifestent un attachement viscéral à la propriété foncière. Le sol du Québec est avant tout un bien. Est dès lors suspect quiconque montrera trop de zèle à réduire les possibilités de « valorisation » des biens-fonds. Dans un tel contexte, l'urbaniste, surtout s'il range la politique foncière parmi ses outils d'aménagement, devient un empêcheur de tourner en rond. Ceci, bien sûr, est encore exacerbé par la poursuite au profit des promoteurs. (...)

Laissez-moi conclure en rêvant au rétablissement d'un « droit au beau » pour les citoyens et d'un « devoir du beau » pour les élus qui, corrigeant ce que d'aucuns ont appelé le « capitalisme étourdi », constituerait une priorité de la politique de reconquête des paysages de la province.

La gueule de bois

CATHERINE MILANESE

C'EST AVEC un grand plaisir que j'ai découvert l'article « Le Québec est-il laid ? » dans *La Presse* du 14 septembre. Le plaisir de voir que la question de l'état de l'environnement au Québec est évoquée de façon plus ouverte. Mais l'exaspération, hélas !, de constater que le processus de « défiguration » du paysage québécois roule à pleine vitesse.

Le Québec est laid, il est plus que temps de s'en rendre compte, et rien ne porte à croire que la situation s'améliore. Il ne s'agit pas là d'un tabou que de le dire, mais d'un constat, car le Québec n'a pas toujours été dans un tel état. Les personnes qui soutiennent que tout ceci est affaire de goût font preuve de très mauvaise foi ont des intérêts dans toutes ces horreurs.

Il s'agirait peut-être maintenant de faire sortir ce sujet d'une banale question de laideur ou de beauté. Car, qu'est-ce que la laideur ? La réponse sera effectivement affaire de goût. Pendant ce temps, les destructeurs du paysage continuent tranquillement leur petit bonhomme de chemin. Que dire, pour ne citer qu'un exemple, celui de la pauvre ville de Sainte-Anne-de-Beaupré, lacérée par un « boulevard » en bordure du Saint-Laurent. Est-ce encore une his-

toire de goût ? On parle ici d'un parcours menant de la très touristique Québec à la région non moins attrayante de Charlevoix, longeant les chutes Montmorency et la belle île d'Orléans. À qui doit-on cette insulte à notre patrimoine, qui non seulement prive le village ancien de son accès et de sa vue sur le fleuve, mais qui s'exhibe aux touristes venus des quatre coins du monde admirer les splendeurs du Québec !

Tout cela au nom du sacro-saint développement bien sûr. Ceci est un exemple assez douloureux des choix environnementaux adoptés par nos dirigeants, mais la recette s'applique à l'ensemble de la province, et de façon plus vive dans les zones urbanisées.

Cette constatation, au lieu de me faire renoncer à tout salut, pique mon envie de résister face à l'adversité, et je ne suis certainement pas seule dans ce cas à souffrir de voir mon environnement se faire manger tout cru par la grosse « machine à développement ». L'objet de cette lettre n'est en aucun cas un cri de croisade contre les promoteurs, constructeurs et autres grands décideurs du Québec, l'utopie ne vaut guère mieux que le découragement.

Je souhaite seulement voir des signes que la situation actuelle n'est pas totalement désespérée ni irréversible.

DES CAS

Lemoyne

Monsieur Bérubé,

VOUS M'AVEZ fait un immense plaisir en abordant cette question. Depuis des années, j'oscille entre la détresse et la colère à ce propos. Merci beaucoup d'avoir lancé ce débat. Je suis certaine que beaucoup de gens, beaucoup plus qu'on ne pense, ont à coeur d'améliorer la situation mais qu'ils ont baissé les bras devant l'inconscience de nos dirigeants. Durant toute la période qui a précédé les fusions forcées, j'ai attendu que quelqu'un, n'importe qui, nous dise si les villes nouvelles harmoniseraient leurs politiques (lire : absence de politiques) architecturales. Pas un mot. Il n'en a tout simplement pas été question.

Je me suis souvent demandé comment il se fait, depuis que nous Québécois voyageons en Europe, que nous ne nous rendions pas compte de ce que la beauté de l'environnement visuel ajoute au bonheur de vivre.

MICHÈLE GAUDREAU
Saint-Bruno

Lac Memphrémagog

M. Bérubé,

OUI, VOUS avez raison, le Québec est laid, très laid. Et ce qui est le plus triste, c'est qu'il doit sa laideur à la main de l'homme. La nature, elle, a très bien fait les choses. À

Magog, dans la rue principale, le petit kiosque adjacent à la caisse, conçu semble-t-il pour permettre d'admirer le paysage, donne sur... le stationnement. Ceci n'est qu'un détail. Il faut voir ce qu'on a fait subir au lac Memphrémagog. Près d'un de ses magasins à grande surface on a construit un de ces affreux condos qui en bloquent outrageusement la vue. On a d'autre part agrémenté le tour du lac d'une promenade appréciée, semble-t-il, mais dotée de kiosques de béton qui en éliminent toute espèce de poésie. Jusqu'à maintenant je n'y ai vu aucun des peintres du dimanche que ces horreurs devaient inspirer.

GABRIELLE GARNEAU
Montréal

Berthier-sur-Mer

M. Bérubé,

JE POURRAIS aussi citer bien des exemples similaires aux vôtres. Je ne voudrais qu'évoquer un voyage effectué cet été entre Lévis et Rivière-du-Loup, en partie gâché par l'irritation de voir trop d'horreurs qui côtoient des bijoux du patrimoine bâti et qui défigurent un paysage par ailleurs remarquable. J'y ai trop vu de magnifiques églises de village auxquelles on doit accéder après avoir traversé une mer d'asphalte et que jouxtent des bâtiments modernes et ternes, parfois même à l'abandon (par exemple à Berthier-sur-Mer), et trop de ces mêmes villages

dont on n'atteint le centre qu'après avoir dû endurer un boulevard du plus pur style Taschereau (par exemple à Montmagny).

Ce sujet mérite un large débat qui conduirait, je l'espère, à une prise de conscience et une reprise en main, à l'image des quelques villages ou villes que vous donnez en exemples. Je souhaite fortement que *La Presse* participe activement à cet éveil en instituant une chronique hebdomadaire sur ce sujet.

DOMINIQUE EGRÉ
Montréal

L'Île-aux-Coudres

L'ÉTÉ DERNIER, nous sommes allés à l'Île-aux-Coudres. Pas de chance, il y avait beaucoup de brouillard sur le fleuve. Je n'avais jamais remarqué qu'une île est souvent belle à cause de la vue qu'elle offre sur le large. Or, cette fois, le brouillard nous a incités à regarder l'intérieur de l'île et ses habitations. Là où je croyais découvrir une architecture en pierre ou en pièce sur pièce, défilaient devant nous un chapelet de maisons en recouvrement de plastique et des roulottes. Nous sommes restés le temps de faire le tour et de manger un hot dog. Je ne sais pas ce que les gens trouvent de si beau à l'Île-aux-Coudres. Le large, peut-être ?

LUC PANNETON
Saint-Laurent

Lisez cette page avant qu'un *scalpeur* ne l'arrache.



Pour remercier ses clients résidentiels, Bell leur offre 500 paires de billets.

Vous aimeriez assister gratuitement au match inaugural des Canadiens au Centre Bell? Composez vite le 1 866-870-8000 et découvrez instantanément* si vous serez de la partie pour l'événement le plus couru en ville!

1 866-870-8000

*Sous réserve de répondre à une question d'ordre mathématique. Aucun achat requis. Concours ouvert aux résidents du Québec âgés de 18 ans et plus possédant une ligne résidentielle de Bell Canada en date du 16 septembre 2002. Le concours se déroule du 24 au 28 septembre 2002 ou jusqu'à épuisement des prix, dont la quantité diminuera tout au long du concours, selon la première éventualité. Les appels gagnants seront déterminés au hasard de façon électronique au fur et à mesure des appels pendant la durée du concours. La valeur individuelle des paires de billets varie de 41,40 \$ à 207 \$. Règlement du concours disponible sur www.bell.ca/reglement.

allez-y

